

Abonnements par la poste :

Édition quotidienne	
CANADA ET ETATS-UNIS	\$5 00
UNION POSTALE	8 00
Édition hebdomadaire	
CANADA	\$2 00
ETATS-UNIS	2 50
UNION POSTALE	3 00

Directeur : HENRI BOURASSA

Une légende détruite

Dès le début de la grève de Winnipeg, nous avons souligné le fait que des meneurs d'origine anglaise et écossaise avaient pris la direction du mouvement.

Ce qui s'est passé jusqu'ici nous a donné raison, de même que ce qui se passe à Toronto ajoutée à la vérité de notre assertion. Le *Star* de Montréal et toute la presse loyaliste du pays ont eu beau tenter de tenir des étrangers responsables des événements de ces semaines-ci dans les cercles ouvriers de l'Ontario et de l'Ouest, la fausseté de cette légende est de plus en plus évidente. Cette démonstration s'est faite, elle se poursuit dans les colonnes mêmes des journaux qui, par leurs caricatures et leurs articles, ont voulu faire croire à leurs lecteurs que des sujets ennemis sont les auteurs des grèves de Winnipeg, de Calgary, d'Edmonton et de Toronto.

Le *Star* de Toronto et, après lui, presque tous les journaux de quelque importance à l'ouest de Montréal ont, la semaine dernière, publié les photographies des principaux meneurs de la grève de Winnipeg. On a pu lire, sous les clichés, des noms aussi "étrangers" que ceux-ci : William F. Ivens, — R. B. Russell, — Winning, — Robinson, — Dixon, — pour ne mentionner que le *Big Five*, — les cinq grands meneurs de grévistes au Manitoba. On sait que William F. Ivens, outre qu'il est *clergyman* d'une église réformée, est né en Grande-Bretagne.

Ce qui ajoute à la démonstration de la fausseté de cette légende, c'est, par ailleurs, toute une série d'admissions incidentelles faites dans des dépêches sur cette même grève. Selon la *Gazette* de mercredi reproduisant une dépêche parue dans le *Star* du 3 juin, les associations de vétérans de la grande guerre, à Winnipeg, admettent qu'un grand nombre de soldats de retour du front ont pris part aux manifestations des grévistes, et ont agi en pleine sympathie avec eux. Une autre dépêche au *Star* du 3 juin dit aussi qu'"il y a une étrange alliance entre les grévistes et les soldats de retour du front, — *There is a peculiar alliance between strikers and returned soldiers.*" D'autres dépêches des mêmes journaux avaient déjà parlé de soldats accompagnant les grévistes qui sont allés manifester auprès du premier ministre manitobain, M. Norris. La *Gazette* du 4 juin note en passant qu'un nommé "R. E. Bray, soldat de retour du front, et chef des anciens soldats démobilisés qui sont unis aux grévistes", fut de ceux qui demandèrent à M. Norris sa démission ou un règlement immédiat de la grève, à leurs termes. Ces informations de la presse loyaliste confirment en tous points l'affirmation du *Western Labor News*, organe des grévistes manitobains, écrivait dans son numéro du 31 mai, — que nous recevons à l'instant d'un correspondant de Winnipeg : "Deux mille soldats de retour du front ont interviewé le premier ministre Norris, vendredi matin... Les soldats lui ont parlé amicalement de la campagne de presse contre les chefs de la grève, et se sont montrés surtout mécontents de l'expression *English and Scotch Anarchists* appliquée à ces hommes." Notons en passant que l'emploi d'un pareil terme par la presse loyaliste de Winnipeg contre les chefs des grévistes est un joli coup de pioche dans la légende que les grévistes sont des "Foreigners".

Un autre témoin, député unioniste de Winnipeg à Ottawa, soldat lui-même, le major Andrews, ne disait-il pas, lundi soir, en pleine Chambre des Communes, que "quatre-vingt pour cent des soldats qui se sont battus outremer sont en sympathie avec les grévistes et avec ce qu'ils se proposent d'obtenir" ? (Compte rendu de la *Gazette*, 3 juin.)

Voilà qui, pour Winnipeg, dispose de la légende d'une grève provoquée, dirigée, conduite par des "Foreigners" et des "Enemy country people", ainsi qu'on a voulu et qu'on veut encore nous le faire croire. Pour ce qui est de Toronto, le cas est encore plus clair, s'il se peut. Un des journaux les mieux informés de l'Ontario, le *Star* de Toronto, a affirmé en toutes lettres, dans son édition du 30 mai, en même temps qu'il a donné leurs photographies, que, des quinze chefs des ouvriers en grève, "quatorze sont nés en terre britannique et sont d'origine britannique et un seul est étranger, étant né en Russie."

Des quatorze nés en territoire britannique, dix sont nés en Angleterre ou en Ecosse et quatre au Canada, dont trois en terre éminemment loyaliste, dans l'Ontario. Le président du comité, Harry Gray, est né à Harpington, Angleterre; le secrétaire, Thomas E. Black, est né à Toronto; Herbert Lewis, directeur du *Ontario Labor News*, est originaire de Bristol, Angleterre; Fred. Mumford, du groupe des charpentiers, est né à Londres, Angleterre; William Derry, du groupe des machinistes, est né à Kingston, Ontario; Jos. Hellicker et William Barry, du groupe des mouleurs en métaux, sont nés, le premier à Bristol, Angleterre, le second à Glasgow, Ecosse; le charpentier E. R. Bales est originaire de Durham, Angleterre, et le mécanicien Doolen, de Wolverhampton, Angleterre; Peter McCallum, un autre charpentier, est né à Glasgow; Th. Willis, plombier, et M. Poole, un autre mécanicien, sont nés, le premier dans un petit village anglais, le second, à Wolverhampton, Angleterre; John Healey, chaudronnier, est originaire de Montréal et n'a rien de Canadien français; finalement, S. Koldofsky, des ouvriers en confections, né en Russie, a vécu au Canada depuis plus de dix ans. Ne croirait-on pas, à lire cette liste de chefs grévistes, être quelque part dans une ville du Royaume-Uni, soit en Angleterre, soit en Ecosse? Y a-t-il beaucoup de *Foreigners* là-dedans?

On a pu, pendant la guerre, calomnier à bouche-cœur-veux-tu les Canadiens français, les poser fausement en uniques adversaires, résolu de la politique de guerre du cabinet Borden; on a pu, vers le même temps, insinuer, avec quelque chance d'être cru, que les mécontents du pays, à part les Canadiens français, c'était un petit groupe d'étrangers et de sujets ennemis. Le voile du mensonge a tombé, depuis. Les agriculteurs ontariens de langue anglaise en ont arraché un coin; les grévistes et leurs chefs d'origine britannique, à Winnipeg, l'ont déchiré davantage; la grève de Toronto finit de l'arracher complètement. Il y a néanmoins cette différence que les Canadiens français ont exprimé leur hostilité au gouvernement et à sa politique avec calme, par des moyens constitutionnels et dans le sens même des traditions du pays, tandis que les groupes ouvriers, soulevés de ce temps-ci, à Winnipeg et hors du Québec, n'hésitent pas devant la force non plus que devant le désordre pour témoigner de leurs sentiments à l'endroit du régime qu'on sait et qui vient d'aboutir à la faillite présente. A l'arbitraire ils ont opposé, ils opposent l'arbitraire, calquant leur conduite, quand ils sont les plus forts, sur les mauvais exemples déjà donnés par le ministère Borden quand, aux jours sombres de 1917 et de 1918, il n'a reculé devant rien pour voler les élections et pour terrifier tous ceux qui se refusaient à penser comme lui, en fait de politique de guerre.

Georges PELLETIER.

L'EXEMPLE DU MAIRE DE NEW-YORK

MESURES SEVERES PRISES CONTRE LES MANIAQUES DE LA VITESSE.

Le maire de New-York, qui passe pour un excentrique, n'est pas dépourvu de certaines des qualités qu'on se plaît à trouver chez un administrateur. Pour employer un terme familier, il a entre autres vertus utiles à sa fonction de la poigne. Tous les autocrates n'en ont pas; et très peu de démocrates en ont. Une entrevue qu'il vient de donner aux journaux et un ordre à la police, peignent à la fois et son énergie et son originalité. L'un et l'autre de ces traits méritent d'être rapportés.

Et d'abord l'entrevue:

L'écroulement des gens par des chauffeurs d'automobile pris de folie doit cesser dans cette ville, a déclaré M. Hylan au *Post*. Je suis convaincu que l'homme qui est atteint de la manie de la vitesse, s'élance à travers les rues fréquentées comme s'il était sur une piste de course, ne mérite pas la liberté. Il devrait habiter derrière des barreaux d'acier. Il souffre d'une maladie toute aussi dangereuse que celle du fou qui court dans la foule en brandissant un couteau. S'il n'est pas une jeune vache aujourd'hui, il renversera un vieillard demain. Ce n'est qu'une question de temps. "La liste annuelle des accidents dus à l'incurie des automobilistes est simplement effrayante. Les gens qui visitent notre grande ville se demandent comment on y peut tolérer un pareil état de choses. Il

est beaucoup plus dangereux de traverser un bon nombre de rues que de franchir une voie ferrée en se glissant sous les barrières baissées. Tandis que sur la voie ferrée, on est au moins prévenu du danger par un coup de sifflet et le tintement d'une cloche, le maniaque de la vitesse ne juge pas à propos de prévenir le son approche. Il croit que le passant devrait être muni d'un sens supplémentaire pour le sentir venir et sauter pour sa sécurité.

"L'automobilisme détourné de sa fin devient une menace sérieuse dans cette ville. Sans me soucier des critiques que je puis essuyer de la part de certains messieurs, je vais m'efforcer de faire la vie dure aux automobilistes qui considèrent la vie et les membres des citoyens comme chose méprisable en regard de leur désir de se rendre à destination en brisant tous les records de la vitesse."

Voilà pour l'énergie. Elle s'accompagne, paraît-il, d'une certaine excentricité puisque le maire a ordonné à chaque agent de circulation de la ville d'"avoir à produire en Cour cinq délittants par jour".

Il est évident, en effet, que cet ordre peut être dangereux et est à sa face même insensé. Il expose les agents à faire du zèle intempestif. Un magistrat s'est vivement plaint de ce qu'on lui amenait tous les jours de prétendus violateurs des règlements de vitesse arrêtés pour des vétilles.

Mais cela n'empêche nullement le maire d'avoir raison dans sa déclaration de guerre aux jeunes fous qui mettent en danger la vie des passants, sans compter la leur et celles des automobilistes sensés toujours exposés à un tamponnement avec une voiture mal dirigée.

La commission administrative devrait limiter dans ses qualités. Mais, les agents doivent se rappeler que le serment n'est pas une blague, et qu'ils commettent une injustice très sérieuse quand, faute d'avoir préparé leur cause avec une intelligence ou une diligence suffisante, ils y suppléent par des affirmations catégoriques et hasardeuses.

Louis DUPIRE

A L'HOTEL DE VILLE

LE DEPART DE M. DESERRES ET LA PROMOTION

Nous n'avons qu'à répéter, à l'occasion du départ définitif cette fois, de M. Deserres ce que nous disions quand il en a été question pour la première fois. On doit respecter le principe de la promotion. Nous sommes d'autant plus à l'aise dans la fidélité à notre principe que le bénéficiaire serait cette fois un Irlandais. M. Collins remplit le poste de sous-trésorier depuis plusieurs années. S'il est complet, — et nous n'avons aucune raison d'en douter — nous ne voyons pas de raison de lui refuser la promotion, à condition toutefois qu'il ne soit pas nommé commissaire et qu'il ne cumule pas les deux fonctions que laisse vacantes le départ de M. Deserres et que celui-ci déclare jusqu'à un certain point incompatibles. En pareil cas, il se produirait une complication, car il faudrait aussi respecter dans le personnel du bureau d'administration des affaires de la ville la proportionnalité des divers éléments de notre population.

La perspective de la promotion est une garantie de l'efficacité du travail des fonctionnaires. Sans elle, ils n'ont pas d'horizon, pas d'espoir, pas de courage. La commission administrative a souvent vu ce principe; raison de plus pour qu'elle s'amende tardivement.

L'ENQUETE SUR LE SERVICE D'INSTRUCTION SCOLAIRE

On devra accorder à M. l'échevin Creelman ce qu'il demande. Il se peut que dans certaines régions de la ville on ne voit pas avec une excessive indulgence le travail des inspecteurs du bureau d'hygiène tout ou à très peu d'exceptions près catholiques et Canadiens français. Mais on l'échevin Creelman a dit vrai ou il a dit faux. Dans l'un ou l'autre cas, une enquête s'impose. S'il a dit faux, il faut laver l'honneur des inspecteurs et des infirmières qui sont accusés de s'être injustement appropriés des sommes qu'ils n'avaient pas gagnées tout en commettant dans leur service des négligences qui peuvent avoir de fâcheuses conséquences. S'il a dit vrai, il faut des sanctions. On n'a pas le droit de tromper les citoyens et de saboter un service aussi important. Pour en finir, qu'on lui accorde donc son enquête. — L. D.

L. D.

LE DOYEN DE NOS ORGANISTES

Il est difficile de trouver carrière plus noble que celle du vénérable musicien dont on va, lundi, célébrer les noces d'or. Renonçant à la pratique d'une profession qui aurait pu lui être autrement rémunératrice, M. R. Octave Pelletier, par amour de l'art et sûrement aussi par philanthropie, a voulu, plus d'un demi-siècle durant, s'astreindre à la tâche fastidieuse de l'enseignement et subir les acôtés tous plus rebutants les uns que les autres du "métier" de musicien. Epris du plus beau des arts, il tenait à communiquer sa ferveur à d'autres, et plusieurs générations de musiciens distingués sont là pour démontrer que son travail n'a pas été vain. Ce lui sera lundi une compensation aux aridités de la tâche sur laquelle ses cheveux ont blanchi que de voir la pléiade d'artistes, façonnés par lui, qui viendront lui rendre leurs hommages respectueux.

Mais le professorat ne remplit pas toute la vie d'un musicien. La pratique de son art lui fournit maintes autres occasions de se faire apprécier comme aussi de se heurter à la démoralisante incompréhension et même à l'hostilité bête. Sous ce rapport, M. Pelletier a trempé plus d'une fois ses lèvres à la coupe de la pire amertume.

Il a dû souvent éprouver la tentation de laisser tout là et de faire "comme les autres", c'est-à-dire d'être simplement pratique. Mais la poursuite de son idéal l'a soutenu et sa soixante-quatrième année le trouve encore attaché infatigablement à son poste de mérite et d'honneur.

Voilà un cas bien fait pour étonner notre génération après au gain, récalcitrante au travail et qui n'a pas plus d'idéal qu'il n'en faut. Aux gens qui savent comprendre, l'exemple vaut d'être signalé. Et nous félicitons MM. Edouard Lebel et Gustave Comte, organisateurs de la manifestation intime de lundi, de l'initiative qu'ils ont prise à cette fin.

Les musiciens, dit-on, sont gens dévoués. Nous croyons pourtant qu'à l'occasion des fêtes qui se préparent, ceux de chez nous n'auront qu'une voix pour exprimer à leur vénérable doyen l'admiration qu'il leur inspire et formuler à son endroit et à l'adresse de sa digne compagne les souhaits qui sont au fond de tous les cœurs.

Philippe Edouard BIRON.

BLOC-NOTES

M. Landry

Un communiqué de l'Association canadienne-française d'éducation de l'Ontario, publié dans le *Droit* d'ici, nous apprend que M. le sénateur Landry est rentré à Québec, après un séjour de quelques semaines à Mount Clemens, où il suivait un traitement. Après avoir noté que "sa santé, pour être meilleure, n'est pas encore entièrement rétablie", l'Association ajoute que ceci n'empêche pas son énergie que président d'entendre sa sollicitude à toutes les questions qui intéressent les Franco-Ontariens, dit que les récents pourparlers tendant à une meilleure entente entre catholiques de langue anglaise et catholiques de langue française l'ont vivement réjoui "parce qu'ils répondent parfaitement à ses desirs les plus ardents". Après avoir rappelé que M. Landry a depuis longtemps fait des vœux en ce sens, la note de l'Association se termine par ce touchant appel: "L'accord entre les catholiques fait donc la joie de notre président et comble un de ses vœux."

A l'aurore du mois du Sacré Coeur, nous demandons à tous nos compatriotes et particulièrement aux enfants de nos écoles de faire monter vers le divin Maître des ardeentes prières unies à des sacrifices nombreux pour obtenir la guérison complète de notre président et l'accomplissement de l'entente la plus parfaite entre tous les catholiques de notre province.

Nos instituteurs et institutrices se feront un plaisir de rappeler ces intentions aux chers enfants confiés à leur bienfaisante attention, dans les écoles.

Tous les catholiques de langue française voudront s'associer à ces vœux.

La messe en Angleterre

Le comité judiciaire de la Chambre des Lords vient de décréter, par cinq voix contre une, qu'on peut légalement, en Angleterre, léguer l'argent pour la célébration de messes pour le repos de l'âme des morts. La question avait été posée dans un procès destiné à fixer définitivement ce point de droit. Il était entendu que, si la décision était contraire au désir des catholiques, on commencerait tout de suite une campagne pour faire modifier la loi.

D'après l'extrait des observations du lord chancelier que publie la *Gazette* de ce matin, celui-ci aurait déclaré que, pendant des générations, les catholiques se sont trompés sur la portée de la loi et que cette longue erreur n'est pas un motif suffisant pour que la Cour suprême du Royaume sanctionne une interprétation inexacte de la loi. On pourra donc faire des legs pour la célébration de messes pour les morts.

Tant mieux, mais nous aimerions voir, avant la fin de ce chapitre d'histoire, le texte même des déclarations du lord chancelier. A lire l'extrait que nous apporte le télégramme, il semblerait que seuls des catholiques aient interprété la loi dans un sens trop restrictif. Or, l'un des juges de la Cour suprême a refusé de déclarer les legs légaux et, d'après les informations venues jusqu'ici au Canada, si le comité judiciaire de la Chambre des Lords a été appelé à se prononcer sur la question, c'est précisément parce qu'une cour d'appel venait de déclarer les legs illégaux.

Nous notons ceci tout de suite pour que la légende ne s'établisse point que les catholiques anglais ont une restriction qu'il n'y en avait même pas l'ombre.

Nous aurons probablement l'occasion de revenir sur le sujet lorsque le courrier nous aura apporté tous les textes.

En France

On parlait hier de cinq cent mille grévistes en France. Une dépêche prétend que c'est une exagération à un caractère bolchéviste. Il est évident, à lire les journaux français, que l'on s'attend là-bas à des troubles sociaux assez graves.

Nous recevons ce matin le *Moni-*

CHRONIQUE D'OTTAWA

M. Crerar chef d'un parti du centre?

Les gens de l'Ouest sur le point de lâcher l'Union — Un parlement mosaïque — La prorogation s'en vient.

Ottawa, 4 juin.

La loi refondu des chemins de fer a rempli le programme d'une journée dont le seul intérêt a été de précéder la suivante, celle du budget. En effet, la discussion, assez vive, qui s'est faite pendant la journée a tourné sur le vieux brandon de discorde qu'est la chicane entre la *Toronto and Niagara Power Company*, et la *Hydro-Electric Commission* de l'Ontario, à propos de certains droits de passage dans les rues de Toronto que possède la première de ces compagnies, et à laquelle la seconde s'oppose sous prétexte que ces droits constituent une infraction à ceux des municipalités en général. La question semble claire, mais elle se complique du fait que si l'on reconnaît le droit absolu des municipalités à disposer de l'usage de leurs rues, on dépossède du coup la *Toronto and Niagara* des poteaux qu'elle a plantés et des revenus qu'elle touche. Or, on pense bien que cette société n'a pas manqué de s'assurer parmi la députation des défenseurs de ses droits acquis; d'où toute l'affaire, qui est en instances devant le Parlement depuis plus de trois ans et qu'on a voulu régler définitivement, si possible, par la vote d'aujourd'hui sur l'amendement Mowat. Ce député revendique l'autonomie des municipalités... c'est-à-dire la spoliation de la société installée, selon l'expression de nos députés. C'est M. McKenzie qui semble avoir donné la note juste, ou indiquée le moyen de trancher le noeud gordien : selon lui il y a une exception. Une société possède légalement des privilèges incompatibles avec l'intérêt légitime de la municipalité de Toronto, et de plus elle a le pouvoir d'entreprendre son monopole, si elle le peut, à toutes les municipalités canadiennes. Il y a évidemment un non-sens, qui ne peut pas durer; que l'on dédommage cette société de ce qu'elle pourra perdre, mais que l'on renverse la loi qui a permis pareille inadéquation. Car il paraît que c'est une inadvertance, et que les promoteurs de la compagnie ignoraient eux-mêmes qu'ils eussent de pareils privilèges, lorsque la loi fut votée au Parlement en 1902. Comme quoi un poteau dans l'œil jusqu'à la racine, si l'on nous permet une image bien excusable par la température torride qui enveloppe depuis quelques jours les travaux parlementaires.

C'est même là l'une des causes qui semblent devoir militer en faveur d'une prochaine prorogation. Devant la persistance de la chaleur, en effet, un cri général d'"Allons-nous-en!" s'est fait entendre dans les couloirs et a atteint jusqu'aux oreilles des chefs de partis et des *whips* qui en sont les intermédiaires auprès de l'ensemble des pères de la nation. Et le cri par y prêt attention; la rumeur disait couramment ce matin que les *whips* confabulaient et qu'une date rapprochée avait même été fixée, celle du 21 courant. On commençait par douter, mais les habitués vous disent qu'il ne faut jamais s'étonner de rien en Chambre lorsque les chaleurs sont arrivées. La seule variante que l'on puisse constater cette année, c'est que cet événement est arrivé plus vite qu'on ne l'attendait et qu'il balaye d'un coup tout le courage de la députation. On va donc se faire aller bellement, pendant les prochaines semaines, et les séances de matinée doivent commencer dès lundi prochain, ce qui n'a vraiment rien de réjouissant pour personne de ceux qui y seront astreints. Mais il faut toujours gagner le ciel de quelque façon et cette manière de purgatoire aura les vacances comme terme assuré; on s'y soumettra donc de bon gré, et tant pis pour la législation. On en croit à peine ses oreilles, mais M. Meighen consentirait à attendre l'automne pour se jeter sur les restes palpitants des insomnis; et de même pour la disqualification électorale de certaines catégories d'immigrants coupables d'avoir pris au sérieux les mirabolantes brochures illustrées que répandait à profusion dans la vieille Europe le même ministère dont M. Meighen dirige aujourd'hui le fonctionnement. Ceux qui ne sont pas restés chez eux, et sont venus au Canada, sont bien punis et ne vont pas cesser de l'être; mais ils auront tout l'été pour respirer, au propre et au figuré. En octobre, on les rattrapera, et ce sera alors l'Ouest canadien qui deviendra l'endroit dont parle l'Écriture, et dans lequel il y a des pleurs et des grincements de dents. Il est vrai que la danse y est déjà commencée, et d'assez sérieuse façon. Heureusement, le premier ministre nous assure que ce n'est rien, et que les choses fument bien plus graves il y a cent ans. Espérons.

donc que les générations futures souffriront encore plus que nous, et consolons-nous de nos maux présents par la pensée que nous ignorons toujours le prix exact qu'atteindront les chaussures et le beurre à cette époque inaccessible à notre existence aussi limitée que diversement violente par les temps qui courent.

Pendant que députés de l'Ontario et de l'Ouest se chamaillaient autour de ce que M. Carvell a appelé une clause d'intérêt particulier dans une loi d'intérêt général, le ministre des Finances continue de s'abstenir et ce n'est que pendant un instant qu'il est apparu aujourd'hui à son siège, où on ne l'a pas vu de ces derniers jours. Personne ne songera à reprocher à M. White de se préparer à fond à la tâche qui l'attend jeudi, pas plus que l'on ne sera surpris s'il résulte des décisions qu'il annoncera quant au tarif, des craquements dont le chef du gouvernement et les spectateurs évalueront la force l'un avec inquiétude, les autres avec un exceptionnel intérêt. On saura bientôt combien de "westerners" lacheront pied, feront "stampede", selon l'expression chère aux expositions annuelles de l'Ouest; mais ce qui fait moins de doute, c'est la personnalité du chef qui dirigera la représentation des prairies dans le prochain Parlement. Sauf imprévu considérable, celui-là s'appellera T. A. Crerar, et siégera au centre, à la tête de cinquante ou soixante députés prêts à obéir à ses moindres signes. Ce sera un groupe équivalent en nombre à celui qui forme aujourd'hui la province de Québec, et tous deux auront intérêt à s'entendre s'ils ont un moment donné quelque cause commune à défendre. Ou bien, sera-ce plutôt avec la province supérieure que nous aurons parfois l'occasion de fraterniser? Depuis la Bonne Entente nous avons quelque raison de nous méfier des bruyantes démonstrations d'amitié et de compréhension de notre caractère et de notre tempérament venus de l'outre-Ottawa.

Quoi que l'avenir nous réserve en tout cela, il semble certain que le prochain Parlement ne ressemblera en rien à celui-ci, ni du reste à ceux qui l'ont précédé. Ce sera un parlement-mosaïque, "patchwork" nous a dit un observateur dont l'expérience remonte à une trentaine d'années. La prédiction trouve une vraisemblance additionnelle dans une suggestion faite aujourd'hui même par le docteur Clark. "Puisque la loi électorale ne nous sera pas présentée avant la session de l'automne prochain, a-t-il dit, puis-je suggérer au premier ministre d'y introduire le principe de la représentation proportionnelle, ou à tout le moins d'en saisir le cabinet pendant les vacances?" L'idée est hardie, mais on y a l'esprit habitué par diverses études orales ou écrites présentées aux députés depuis quelques années; et M. Borden a répondu sans s'émouvoir qu'il serait heureux de suivre la suggestion du député de Red Deer, et de soumettre la question à la décision du cabinet. Il serait fort intéressant que cette décision fut favorable à la R. P., comme on dit en France; c'est bien là que nous aurons en effet un "crazy-work" véritable, un assemblage des éléments les plus variés. Et rien ne permet d'être

assurés que le spectacle en sera beaucoup plus divertissant, ni plus profitable au pays.

L'amendement Mowat en faveur de la protection des droits municipaux a été adopté par un vote de 56 voix contre 52. MM. Rowell, Reid, Sifton, Mewburn, Ballantyne et Carvell ont voté contre et se sont par conséquent trouvés du côté vaincu. Ce vote a pour effet de nécessiter un arrangement spécial au sujet de la *Toronto and Niagara Power Co.* Le gouvernement a rendu publiques, mercredi, des dépêches comminatoires qu'il a reçues de la part du secrétaire de la conférence méthodiste de l'Alberta et du secrétaire du comité de la grève de Calgary. Ces deux associations blâment fortement le ministre des postes et le cabinet d'avoir destitué les employés postaux qui s'étaient mis en grève de sympathie et enjoignent aux autorités d'avoir à les reprendre.

Sir Robert Borden a répondu que ces fonctionnaires ont violé leur engagement d'honneur envers le public et que le gouvernement ne peut pas approuver tacitement le désordre et l'abandon des services, publiés par les employés de l'Etat.

Ernest BILODEAU.

"LE CANADA APOSTOLIQUE"

RECOMMANDATION DE Mgr L'ADM. MINISTRE DE RIMOUSKI.

Monsieur Henri Bourassa publie actuellement, sous le titre indiqué ci-haut, un volume de l'histoire des missions canadiennes-françaises à l'étranger. C'est l'étude fouillée d'une partie ignorée de notre histoire. Le *Canada Apostolique* est un livre d'apologétique canadienne-française, d'un intérêt religieux et national. Il fait éclater dans les gestes inconnus de notre race l'une de ses plus glorieuses caractéristiques: le zèle apostolique qui fit de la race française "le soldat de Dieu".

Ce livre devrait être dans toutes les bibliothèques paroissiales, dans celles des prêtres, des maisons d'éducation et des séminaires; on devrait le distribuer dans les écoles et les communautés enseignantes et le faire pénétrer partout où les jeunes âmes sont susceptibles d'entendre la voix mystérieuse qui appelle les âmes d'élite aux dévouements apostoliques. C'est une page ignorée de nos annales qu'il faut lire et faire lire par tous: elle reconfortera les nôtres; elle instruira ceux qui nous méconnaissent.

Je recommande ce livre tout particulièrement aux prêtres et aux communautés religieuses du diocèse, en les priant de contribuer à sa diffusion suivant les moyens à leur disposition. Le résultat m'en sera d'autant plus agréable que l'auteur a bien voulu faire bénéficier du produit de la vente de son ouvrage, les Soeurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception (Missionnaires de Chine), qui viennent cette semaine même ouvrir une maison dans la ville épiscopale.

L'ouvrage sera en vente dans quelques jours aux bureaux du *Devoir*, à soixante sous l'unité; des réductions appréciables seront faites pour des grandes quantités.

F.-X. ROSS.

Vicaire capitulaire de Rimouski, Evêché de Rimouski, le 4 mai 1919.

LES NOUVELLES TAXES

C'est aujourd'hui que notre ministre des finances, M. White, va faire connaître au Canada les nouvelles taxes de toute sorte qu'il va être obligé d'imposer aux contribuables, pour rencontrer une partie du déficit prévu d'un demi-milliard.

Que seront ces nouvelles impôts? Les dernières dépêches laissent prévoir un relèvement de la taxe sur le revenu, de nouvelles taxes de consommation, et indiquent que M. White devra trouver d'autres moyens de combler son déficit.

Il y aura aussi vraisemblablement quelques modifications secondaires du tarif, — on renverra à l'an prochain le remaniement général de notre régime douanier, — et peut-être aussi une plus large mesure de préférence en faveur des produits d'origine britannique.

La séance d'aujourd'hui sera donc la plus importante de cette session-ci.

Comme par le passé, l'analyse du budget pour le *DEVOIR* aura pour auteur notre ancien rédacteur parlementaire, M. GEORGES PELLETIER; notre rédacteur parlementaire présent, M. ERNEST BILODEAU, fera le tableau de la séance et résumera les discours qui suivront celui de M. White.

Il faudra donc lire le *DEVOIR* de demain pour savoir vite, bien et juste ce que seront les nouvelles impôts et quel est, au sens de M. White, notre situation financière exacte.

Il ne faut toutefois pas lire le *DEVOIR* que ce jour-là. Les vacances sont arrivées avec la chaleur, des familles nombreuses sont déjà parties pour la campagne; c'est le temps de leur faire adresser le *DEVOIR* pour l'été.

Pour recevoir notre journal par la poste, pendant trois mois, — édition quotidienne, — en dehors de Montréal et de la banlieue, il suffit d'adresser \$1 à notre administration, avec le coupon suivant, portant le nom et l'adresse :

Le Devoir, Montréal.

Veuillez m'adresser votre journal pour trois mois (édition quotidienne). Inclut paiement.

(Signature)

(Adresse)

(Bureau de poste)

toba Free Press du 16 mai et quelques autres journaux du 14 et du 15 mai.

C'est l'une des premières preuves de la reprise de relations postales avec l'Ouest.

O. H.

CALENDRIER

DEMAIN, VENDREDI, 6 JUIN 1919
S. NORBERT, EVEQUE ET CONFESSEUR

Lever du soleil, 4 heures 13.
Coucher du soleil, 7 heures 44.
Lever de la lune, 1 heure 45.
Coucher de la lune, 9 heures 27.

Pleine lune, le 13, à 5 heures 9 minutes du soir.

LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

DEMAIN

ORAGES LOCAUX

MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum... 88
Même date l'an dernier... 70
Aujourd'hui minimum... 68
Même date l'an dernier... 48

BAROMETRE
8 heures a.m., 30.00 ; 11 heures a.m., 29.96 ; 1 heure p.m., 29.95.

LES REMANIEMENTS DANS LE CABINET PROVINCIAL

Si le parti libéral revient au pouvoir, M. Nap. Séguin recevrait le portefeuille du travail et deviendrait le ministre des ouvriers — M. Perrault, d'Arthabaska, aux choses municipales — La chaleur a fait tomber l'ardeur des organisateurs dans les deux camps — Le parti ouvrier.

Si le parti libéral, comme on en semble assuré en certains quartiers, revient au pouvoir à Québec il y aura plusieurs remaniements dans le cabinet provincial dont le plus intéressant pour le district de Montréal sera la nomination de M. Nap. Séguin au ministère du travail qui sera créé dès que le résultat de l'élection sera définitivement connu. Le ministère du travail est actuellement occupé par M. Tascheau qui est aussi ministre des Travaux publics. M. Séguin serait le représentant des ouvriers au sein du cabinet. D'un autre côté on annonce la nomination de M. Perrault, député du comté d'Arthabaska, comme ministre des municipalités. Cette fonction est actuellement remplie par le trésorier provincial, M. Mitchell. Si M. Gouin persiste à vouloir se retirer de la politique il y aura, cela va de soi, de plus grands changements encore dans le cabinet.

L'OUVREURE DE LA CAMPAGNE LIBERALE

M. Gouin ouvre sa campagne lundi prochain à Québec dans le quartier des ouvriers et il viendra immédiatement ensuite à Montréal pour tenir une assemblée du même genre. M. Séverin Létourneau, à qui nous parlions de la chose, ce matin, dit qu'il ne sait pas à quelle date cette assemblée sera tenue à Montréal mais il est probable que ce sera au milieu de la semaine prochaine. M. Gouin partira ensuite pour se rendre à Sherbrooke où il tiendra une autre assemblée avec ses principaux lieutenants.

LES OUVRIERS ENTRENT DANS LA LUTTE

Le "Parti ouvrier du Canada" dont M. Jos. Métivier est président, a décidé de prendre part à la lutte. Déjà deux candidatures ont été approuvées par le parti dans le district de Montréal et on dit que plusieurs autres vont surgir ces jours-ci. M. Alfred Mathieu, candidat ouvrier dans Sainte-Marie, ouvre sa campagne demain soir, à la salle de l'école Meilleur, rue Fullum. Plusieurs orateurs ouvriers y porteront la parole. M. Adélard Laurendeau, a définitivement posé sa candidature dans le comté de Maisonneuve. Il sera le porte-drapeau du parti ouvrier. Sa nomination est endorsed officiellement par le parti ouvrier du Canada. M. Laurendeau ouvrira sa campagne demain soir, à la salle du Marché de Maisonneuve où il tiendra une assemblée.

Par ailleurs on dit que M. Aurèle Lacombe, candidat ouvrier dans la division de Dorion, aurait l'intention d'abandonner la lutte dans cette division laissant le terrain libre aux autres candidats.

LES AGRICULTEURS S'EN MELENT AUSSI

Il y a réunion de tous les directeurs de l'union des cultivateurs à Montréal aujourd'hui. Les cultivateurs se sont réunis afin d'étudier l'attitude qu'ils doivent prendre au cours de la lutte. On peut dire que les cultivateurs de la province l'intention de présenter plusieurs de leurs membres. C'est ainsi qu'on annonce la candidature de M. A.-J. Bibeau, cultivateur, dans Laval. Il ferait la lutte à M. Thibault-Rinfret. La convention conservatrice dans le comté de Bagot a choisi M. Willie MacDuff comme candidat oppositionniste pour faire la lutte au candidat du gouvernement. La convention a été tenue hier.

TRANQUILLITE DANS LES DEUX CAMPS

La chaleur torride que nous avons depuis quelques jours influe quelque peu sur les organisateurs politiques dans les deux camps. Les bureaux de l'opposition comme aux bureaux du parti libéral c'est le calme plat. Seuls quelques futurs candidats sont là ainsi que des organisateurs de lutte électorale. M. Thibault-Rinfret annonce cependant qu'il fera l'ouverture de sa campagne dans Laval samedi soir prochain à une assemblée qu'il tiendra à St-Vincent-de-Paul. Le Dr Lemieux part aujourd'hui pour aller faire la lutte dans le comté de Gaspé.

DEPUTES ECARTES

Des députés des comtés de Compton et de Wolfe ont tous deux été écartés par les conventions tenues dans ces comtés hier. Le candidat du gouvernement dans le comté de Compton sera M. Camille Desjarlais et M. F.-G. Gingras sera candidat dans Wolfe. L'ancien député de Mégantic, M. Lapierre, a été choisi comme candidat libéral.

DECLARATION DE M. SAUVE

Un journal m'a fait décrire hier certaines candidatures. Le représentant de ce journal m'a mal compris. J'ai simplement dit que dans certains comtés, on mentionnait tels noms et qu'il y avait question de telles candidatures. C'est aux électeurs à faire le choix de leurs candidats. Ce qu'il faut dans le prochain parlement, ce sont des représentants d'électeurs et non des

PAS UN MOT À DIRE

L'ALLEMAGNE N'AURA DESORMAIS PLUS A VOIR AVEC LA RIVE GAUCHE DU RHIN. DECLARE LE MARCHEL FOCH, A PROPOS DE LA REPUBLIQUE RHENANE.

(Service de la Presse Associée)
Mannheim, 5. — Quand le projet d'une république du Rhin est venu en premier lieu sur le tapis, le maréchal Foch avait reçu la visite de certains officiers qui lui ont demandé si les citoyens de la province du Rhin pouvaient se constituer en république sans courir le risque d'être gouvernés par l'Allemagne. Le maréchal Foch et M. Clemenceau se sont réunis et ont répondu aux habitants du Rhin que "le gouvernement allemand n'aurait désormais plus affaire avec la rive gauche du Rhin, et que les tenants de ce projet ne seraient pas punis".

La "Neue Baden Zeitung" qui révèle ces faits, ajoute que MM. Pichler et Hoffman, députés centristes à l'Assemblée nationale, ont eu une entrevue avec le général Gérard, le 8 mai. Ces députés ont dit au général Gérard que les citoyens de la province du Rhin voyaient d'un bon oeil la formation d'un Etat indépendant, mais qu'ils ne voulaient pas faire des démarches dans ce but parce qu'ils craignaient le gouvernement allemand. Le projet fut référé à M. Clemenceau et au maréchal Foch. Ce dernier dit :

"La population de la rive gauche du Rhin peut dire et penser comme elle le voudra et ce qu'elle voudra, mais l'établissement d'un ou de plusieurs Etats indépendants est inévitable. Les Allemands n'ont rien à dire au sujet de la rive gauche du Rhin."

On a suggéré que la France aide la nouvelle république au point de vue économique de manière à alléger le fardeau de la dette imposée au Palatinat. Le maréchal Foch a averti les députés centristes qu'il dispenserait leurs électeurs de la nécessité de payer une indemnité.

DEFENSE DE FAIRE LA GREVE

Berlin, 5 (Service de la Presse associée). — La Gazette de Frankfurt publie une proclamation du général Mangin, commandant de l'armée française d'occupation à Mayence, défendant les grèves contre la république rhénane et menaçant les chefs de ce mouvement d'expulsion du territoire.

Les citoyens de la province du Rhin ont discuté les intérêts de leur patrie durant six mois sans troubler l'ordre public, dit la proclamation, mais maintenant le gouvernement allemand menace d'empêcher ceux qui s'occupent de ce mouvement. Ils ont créé une république dans les limites de l'empire allemand et ils demandent le droit d'avoir des élections ou ils pourront exprimer leurs opinions librement. Il n'y a rien dans leurs procédés qui pourrait provoquer des protestations ou des grèves qui troubleraient l'ordre ou la vie économique.

DEUX ÉCOLIERS NOYÉS

(De notre correspondant)
Les Trois-Rivières, 5. — Deux enfants se sont noyés dans des circonstances tragiques, hier après-midi, au petit Lac St-Paul, à Godfroy, près de Ste-Angele de Laval, vis-à-vis les Trois-Rivières. C'était jour de congé, hier, à l'école Notre-Dame des Trois-Rivières. Les élèves de l'école se rendaient en compagnie de leurs professeurs à Godfroy.

Arrivés au bord de la rivière, à l'entrée du pont, les enfants s'assirent pour chanter, jaser et s'amuser. Deux des enfants, le jeune Lucien Desrosiers, âgé de 11 ans, et Victor Simard, âgé de 12 ans, qui étaient aussi sur la berge, à l'entrée du pont, se mirent à se laver les pieds. L'un d'eux glissa à l'eau, son compagnon voulut le saisir et tomba malheureusement à son tour. Par malheur, l'eau déborda dans les champs et est très haute à cet endroit.

Le Frère Léopold a risqué sa vie pour les sauver.

LES NOCES D'OR DE M. OCT. PELLETIER

MM. Edouard Lebel (922, rue St-Denis) et Gustave Comte, organisateurs des fêtes de lundi en l'honneur de M. R.-Oct. Pelletier, organisateur de la cathédrale, seront heureux de recevoir les souscriptions de toutes les personnes qui veulent participer activement à cette célébration. La souscription comporte invitation à la messe et à la réception, dans l'après-midi.

Les souscripteurs à venir sont respectueusement priés de vouloir bien se hâter. (Communiqué)

FAUTE DE QUORUM

L'assemblée à laquelle le bureau central des écoles catholiques devait étudier la question des budgets, hier, n'a pas eu lieu, trois commissaires seulement s'étant rendus : M. l'abbé Brophy, M. Perrault et le Dr Létourneau. La réunion a été ajournée à lundi.

NOYÉ EN SE BAINANT

Québec, 5. — Un jeune homme de cette ville, Gaspard Trempe, fils de M. T.-A. Trempe, ancien président du Cercle des Voyageurs de commerce de Québec, s'est noyé hier en se baignant dans la rivière des Prairies, près de Montréal. La nouvelle vient d'être transmise à la famille. Le défunt était en promenade avec son frère, René Trempe, pharmacien, de Montréal ; il était âgé de 32 ans.

UN SOVIET EN SLOVANIE

Berlin, 4 (Service de la Presse associée). — Des dépêches de Vienne disent qu'un gouvernement soviétique a été proclamé en Slovanie, et on dit qu'un tiers de la Slovanie est actuellement aux mains des Magyars. Les Tchéques qui s'avancent vers Pressbourg, gagnent du terrain tandis que les Slovaques se rendent en grand nombre.

L'INDÉPENDANCE DE L'AFRIQUE-SUD

Paris, 5. — Une députation de huit membres du parti nationaliste de l'Afrique-Sud a rendu visite à M. Lloyd George, aujourd'hui. La visite a pour but la question de l'indépendance de l'Union de l'Afrique-Sud.

CINQUANTAIRE D'UN ORPHELINAT

BELLE FETE CHEZ LES SOEURS GRISSES DE LA CROIX, A OTTAWA.

On a célébré mardi à Ottawa le cinquantième anniversaire de la fondation de l'orphelinat Saint-Joseph par les Soeurs Grises de la Croix, et cette fête a pris les proportions d'un événement considérable. S. E. le délégué apostolique avait voulu célébrer à la messe solennelle qui a été célébrée à la basilique, assisté de Mgr J. O. Routhier et les chanoines Campeau et Plantin, du R. P. Rhéaume, O.M.I., recteur de l'Université d'Ottawa et de M. l'abbé Martin, de l'archevêché, Mgr C. H. Gauthier assistant au trône, assisté de Mgr J. O. Routhier et des chanoines Campeau et Plantin. Le sermon a été donné par M. l'abbé J. A. Mayrand, curé de la paroisse Sainte-Anne, et la chorale de l'Académie La Salle a rendu des partitions de différentes messes, tandis que les enfants de chœur de l'orphelinat étaient sous la direction de leur chapelain, M. l'abbé Antonio Séguin. Dans l'éloquence sermon qu'il a prononcé, M. l'abbé Mayrand avait pris pour texte les paroles de l'évangile de Saint-Jean : "C'est à ce signe que vous reconnaîtrez que vous êtes mes disciples, si vous avez de l'affection les uns pour les autres". Quand l'admirable soeur Thibault, a dit le prédicateur, prit charge de cette fondation, on y recut d'abord 42 orphelins, 5 vieillards et 4 vieillies femmes. Encore trois ans après, on envoya les vieux à l'hospice Saint-Charles et l'on n'accepta plus à Saint-Joseph que des orphelins. Depuis, pas moins de 6,622 enfants y ont été passés et la maison en abrite actuellement 250 ; 788 religieuses y ont consacré le dévouement de leur vie.

A cette oeuvre admirable les difficultés et les épreuves n'ont pas manqué, et M. l'abbé Mayrand a pu nous faire entendre que l'armée canadienne se soldait par un déficit d'un million de piastres par mois environ, que la Maison-mère des Soeurs Grises, à Ottawa, a jusqu'ici généreusement comblé, mais qu'il ne serait pas juste de la laisser peser uniquement leur épaule. Le public qui bénéficie de l'existence d'oeuvres d'une si belle charité se doit de ne pas les oublier et de prendre sa part de leurs lourdes charges ; on ne sait jamais qui peut avoir besoin de leurs services au moment où l'on y pense le moins.

A la suite de la messe, un grand banquet a eu lieu dans les salles de l'orphelinat et dans l'après-midi une kermesse en plein air a continué le programme d'une journée qui a constitué un grand succès. Son Excellence le gouverneur-général avait bien voulu accorder à la kermesse le prestige de son distingué patronage ; cette réjouissance en plein air s'est continuée, vu le beau temps, jusqu'à mercredi soir. Nous prions les dévouées Soeurs Grises de la Croix d'agréer nos respectueuses félicitations et nos vœux de succès pour l'avenir de leur belle oeuvre de charité chrétienne.

LES EXAMENS DE DROIT A LAVAL

Les examens de la Faculté de Droit de l'Université Laval, à Montréal, pour la licence et le baccalauréat, ont eu lieu le 4 juin 1919. En voici le résultat :

L'OR FRANÇAIS

Berlin, 5 (Service de la Presse associée). — Le correspondant du Lokal Anzeiger dit que la France a consacré 10,000,000 de francs au fonds de propagande pour le mouvement en faveur de la république du Rhin. Cette somme, dit-on, est distribuée surtout dans la province du Rhin et dans le Palatinat.

M. Doriot qui a été nommé président de la nouvelle république ne s'est pas montré depuis sa nomination mais il a publié deux décrets aux travailleurs et aux autorités de la république rhénane. Le correspondant ajoute que tous les partis politiques, exceptés les centristes, ont protesté unanimement auprès des Français contre toute violation de leur droit de choisir leur mode de gouvernement et ont demandé l'expulsion de tous ceux qui troubleraient la paix.

NOUVELLE PREMATUREE

LES ESTHONIENS N'ONT PAS ENCORE PRIS PETROGRAD.

Copenhague, 5. — Les rapports qui disaient que Pétrograd avait été pris ne sont pas encore vrais, dit une dépêche de l'Agence de nouvelles esthoniennes.

Suivant un rapport venant des quartiers généraux esthoniens, les Bolcheviki continuent à lancer de vigoureuses contre-attaques à l'ouest et au nord-ouest de Gatchina, mais les Esthoniens les ont repoussées. La bataille continue sans résultats sensibles. Aux quartiers esthoniens, on ne sait rien de l'avance des troupes finnoises sur Pétrograd, par le Nord. A l'ouest de Luga, un détachement de l'armée esthonnienne ne fait que repousser les attaques. Au sud-est de Riga, les troupes esthoniennes continuent à avancer vers Kreitzburg.

RENÉ FONCK VEUT BATTRE LE RECORD

Issy-les-Moulineaux, France, 4. — Le capitaine René Fonck, le fameux aviateur français, a tenté, ce matin, de battre le record de l'altitude, en avion. L'adjudant Gassale, était monté à 31,000 pieds, le 28 mai. Le capitaine Fonck a pu atteindre 30,000 pieds, mais arrivé à cette hauteur son moteur a gelé et il a dû descendre en vol plané.

L'ASECNSION DU MONT-ROYAL

DÉS SAMEDI PROCHAIN, LES CITOYENS POURRONT UTILISER LE FUNICULAIRE POUR SE RENDRE SUR LA MONTAGNE — LA VILLE L'EXPLOITERA A SES RISQUES.

Le Mont-Royal sera doté de son funiculaire, dès samedi prochain, et les habitants de ses beaux points élevés s'en donneront à cœur joie au cours de la belle saison, sans supporter le poids et la chaleur d'une ascension difficile.

Bien que la compagnie qui exploite le court réseau, ait déclaré la faillite, la suite d'une accumulation de dettes envers la ville, celle-ci, par l'entremise de la commission administrative, vient d'ordonner au liquidateur de remettre le funiculaire en fonctionnement, s'engageant à combler le déficit. Les commissaires acceptent ainsi la suggestion même de M. DeSerres, avant son départ.

Le liquidateur accompagné des trois inspecteurs de la faillite, a tenu une entrevue hier, avec les administrateurs de la ville, pour discuter et accepter cette décision. M. Décaray s'est plaint auprès d'eux que la ville ne soit point représentée dans la direction de la faillite, puisqu'elle est pratiquement la seule créancière de la compagnie.

Le président a fait valoir la nécessité urgente d'exploiter le funiculaire, même à perte, durant la belle saison ; mais il est bien convaincu que l'entreprise est payante, et elle le sera davantage quand elle sera mieux administrée.

Dés samedi donc, le funiculaire fonctionnera, comme par le passé, mais sous la surveillance étroite et pour ainsi dire sous la dépendance de la ville.

DES EXCES DE ZELE

Commissaires et échevins se joignent à leurs administrés pour se plaindre du zèle intempestif des agents de police du parc Lafontaine, qui arrêtent sans discernement tous ceux qui veulent se reposer ou simplement marcher sur le gazon. Aucun règlement municipal ne défend la chose, nous a formellement déclaré le président de la commission.

La commission administrative a donné des instructions au chef de police, le priant d'user le jugement dans leur exécution, surtout en ce qui concerne la détérioration à la propriété dans les parcs publics, et la protection de la morale. Elle constate aujourd'hui que le chef a confié ses instructions à un officier qui ne s'est point contenté de les remplir à la lettre, mais qui s'est permis aussi de les mal interpréter.

M. Décaray dit s'entretenir de l'affaire cet après-midi même avec le chef Bélanger. Il ne s'agit point de défendre aux citoyens de s'asseoir sur le pelouse du parc, pour écouter la musique ou se distraire, non plus que d'empêcher les petits enfants de prendre leurs ébats sur l'herbe.

"Ces défenses sont ridicules, a déclaré l'échevin Greelman ; est-ce que l'herbe n'est pas faite pour se reposer ? A quoi bon entretenir des parcs coûteux, si les citoyens n'y peuvent venir prendre le frais sur les pelouses ?"

Les échevins Sansregret, Carmel et Desroches, partagent le même avis. On est mal venu d'arrêter des gens qui marchent sur le gazon au parc Lafontaine, quand on laisse pelouser sur le parc Westmount, se remplir de citoyens qui veulent se reposer. Pourquoi deux poids et deux mesures ? disent-ils ; au parc Mance, la police ne moleste point ceux qui vont et restent sur l'herbe.

Quant aux récentes condamnations effectuées en Cour de recorder, la commission ne peut rien faire pour y remédier, mais un groupe d'avocats vont les contester en Cour civile, à cause de leur illégalité. Des centaines de personnes ont dû payer l'amende ces jours derniers pour avoir marché sur les pelouses du parc Lafontaine, alors qu'aucun règlement n'y pouvait.

DES ÉTATS UNIS EN AUSTRALIE

Venise, Australie, 5. — M. Thomas M. Ince, entrepreneur de cinéma, a offert un prix de \$50,000 à l'aviateur qui tentera de faire la traversée en avion de Venise en Australie.

Le premier qui descendra sur un sol australien recevra \$35,000. Le premier qui tentera de faire la traversée et se rendra aux îles Hawaï, recevra \$10,000. Dans le cas où personne ne pourrait se rendre aux îles Hawaï, M. Ince accordera \$5,000 à celui qui aura été le plus loin.

SENTENCES EN COUR DES CESSIONS

Quelques sentences ont été prononcées, ce matin, par le juge Chonquet, siégeant en Cour des sessions, Barrette et Groslobes, pour vols avec effraction, ont été condamnées, le premier à deux peines de détentions de 4 ans chacune, peines qui seront purgées concurremment, et le second à deux ans. Ce sont des récidivistes qui ont déjà purgé, à eux deux près de dix condamnations. Un jeune dur à cuire, René Limoges, âgé de 17 ans, ira malgré son âge, au pénitencier pour un séjour de 2 années. Enfin deux malfaiteurs anglais, coupables d'un vol de drap à bord du "Manchester" seront libérés, en payant \$1.15 chacun.

LES AUTORITES DE WINNIPEG CRAIGNENT DES BAGARRES

Des mesures sont prises pour maintenir l'ordre — Les grévistes et leurs partisans doivent parader cet après-midi de même que les vétérans — A Vancouver la situation n'est pas trop sombre.

Winnipeg, 5 (Service de la Presse associée). — Les vétérans qui ne sont pas en faveur de la grève et ceux qui l'ont appuyée se proposent de faire une parade dans les rues encore aujourd'hui. Des offres ont été faites et ont été transmises par l'entremise des chefs de la Fraternité des Employés de chemin de fer, mais ni les patrons ni les métallurgistes n'ont donné de réponse.

Les autorités militaires, municipales et provinciales prennent leurs précautions pour avoir la force nécessaire pour maintenir l'ordre au cas où il se produirait des bagarres. Les grévistes essaient de paralyser le service d'approvisionnement des vivres. Ils ont demandé aux boulangers et aux distributeurs de lait de se joindre à eux. Le maire pense à ouvrir des dépôts d'approvisionnement.

Les nouvelles qui viennent des villes plus à l'ouest sont plus rassurantes ; on ne signale aucune nouvelle grève. Les délégués de l'Ouest se réuniront à Calgary pour jeter les bases de la One Big Union. Les typographes de Calgary ont voté contre la grève de sympathie. A Vancouver, les services d'utilité publique, les journaux et les magasins ont fonctionné comme d'habitude.

L'EXPULSION DES AUBAINS
Winnipeg, 5. — Le maire Gray a été averti qu'une procession de plusieurs milliers de soldats devait se rendre au Conseil des Métiers et du Travail, cet après-midi, pour forcer l'entrée si c'était nécessaire et

pour demander que tous les aubains soient expulsés des unions.

"UNE BANDE D'IGNORANTS"

(Service de la Presse Associée)
Winnipeg, 5. — On dit que James Duncan, le chef ouvrier de Seattle, dans un discours prononcé hier a traité les soldats de retour du front de "bande d'ignorants".

La ville de Winnipeg a organisé la distribution du lait et du pain. Le maire Gray a déclaré que des dépôts de lait seraient installés dans les écoles publiques et que la "protection nécessaire" serait fournie.

OPPOSEE A LA GREVE DE SYMPATHIE

(Service de la Presse Associée)
Calgary, 5. — L'union typographique de Calgary, qui comprend tous les typographes des journaux et des ateliers d'imprimerie, a voté contre la déclaration de la grève de sympathie avec leurs camarades des autres unions.

LE PROTE EST MAITRE

(Service de la Presse Associée)
Vancouver, Colombie-Britannique, 5. — En dépit de la grève générale, la ville de Vancouver était animée comme d'habitude hier. Les journaux ont été publiés. Cependant les typographes n'ont pas voulu composer les nouvelles qui se rapportaient à la grève. Toutes les nouvelles qui parlent de la grève doivent être soumises au prote avant d'être publiées.

Tous les grévistes congédiés

(Service de la Presse associée)
Atlanta, 5. — Les télégraphistes de la "Western Union" qui se sont mis en grève, hier, en sympathie avec les téléphonistes qui ont cessé de travailler lundi, ont été avertis par la compagnie qu'aucun des grévistes ne sera repris "même si la compagnie doit abandonner le service de la télégraphie à Atlanta. M. Newcomb Carlton, président de la compagnie, a affiché cet avertissement.

Les chefs de l'union estiment que 450 personnes ont quitté la "Western Union", tandis que la compagnie dit que les grévistes sont au nombre de 140, y compris 28 messagers.

Une explosion meurtrière

Un wagon de poudre saute, près de Baltimore tuant de soixante-quinze à cent mineurs

(Service de la Presse associée)
Wilkesbarre, Pensylvanie, 5. — De soixante-quinze à cent mineurs ont trouvé la mort et quarante autres ont été blessés au tunnel No 2 de Baltimore sur le chemin de fer "Delaware and Hudson". Un wagon de poudre noire qui était attaché à un train a fait explosion. Un moteur électrique remorquait le train. Le fil du trolley a produit des étincelles, ce qui a mis le feu à la poudre. Les hommes qui étaient à bord du train furent projetés au loin. Plusieurs furent suffoqués.

Une fin brusque

(Service de la Presse associée)
Winnipeg, 5. — On dit que le comité central de la grève pense à faire cesser les grèves de sympathie à cause de l'attitude des vétérans. Des centaines d'ouvriers sont prêts, paraît-il, à retourner au travail, malgré les ordres contraires de leurs chefs pourvu qu'on leur accorde la protection nécessaire.

L'aspect de la grève est complètement changé. Les chefs ouvriers qui ont publiquement bravé les autorités ont demandé la protection des autorités, dit-on, à l'hôtel de ville.

C'EST L'ATTENTE UN PEU PARTOUT

Les grévistes de la compagnie Vickers ont aujourd'hui envahi le local des métiers de la construction. Ils se suivent en file serrée dans l'escalier et le corridor attendant aux bureaux des divers unions. Il y en a même de forts groupes au dehors, de chaque côté de la rue Ontario. Ils sont là, nous a-t-on dit, pour prendre le vote sur les dernières propositions des patrons, vote qui exprimera probablement un refus.

M. Craig, agent d'affaires, a plus d'un renseignement à fournir aux hommes qui le sollicitent.

EN CONFERENCE

Le comité de grève des gantiers siégeait encore à midi, à la salle No 3 du Temple du travail. Mlle Higgins, organisatrice internationale des Etats-Unis, prend part aux délibérations sur les démarches qu'il convient d'entreprendre.

La même chose se passe chez les ouvriers en caoutchouc, dont le comité siège au No 3, rue Notre-Dame est. M. Bertrand, représentant du ministère fédéral du travail, assiste à la conférence. Et c'est là tout ce qu'on peut apprendre.

LE SUCCES CONTINUE

Chez les barbiers, cela marche beaucoup plus rapidement. Cet avant-midi, 17 patrons ont signé les conditions de l'union. Cela porte à près de 400 le nombre des maîtres-barbiers qui

PESSIMISME

Si la situation semble assez encourageante pour les barbiers, on n'en peut dire de même de celle de tous les corps de métiers. C'est du moins l'opinion exprimée aujourd'hui par un chef ouvrier important, qui trouve que les perspectives ne sont réellement pas encourageantes.

ASSEMBLÉES

Dimanche, à 2 heures de l'après-midi, au Temple du travail, assemblée des barbiers. On y donnera le rapport des résultats de la grève jusqu'à date.

Au No 3, rue Notre-Dame est, assemblée des travailleurs en tabac. Préndront la parole : MM. Alf. Mathieu, P. J. Flannery, Brunel, A. Alarie et J. A. Larose.

ON CROIT A UN COMLOT

(De notre correspondant)
Québec, 5. — L'accident survenu hier aux chantiers Davie et qui a causé une perte de vie sera le sujet d'une enquête très sérieuse. On croit qu'il s'agit d'un complot pour détruire les chantiers. On dit que le tuyau que l'on faisait rougir avait été bouché de matières explosives en vue de faire sauter tout l'établissement. La police est à faire des recherches et l'affaire sera probablement éclaircie à l'enquête du coroner.

Notre Page Féminine

Lettre de Fadette

La vie serait bien triste sans la griserie des printemps qui fleurissent jusque dans nos âmes! Quand les lilas nous jettent à la figure leur parfum comme un encens, que les pommiers secouent la pluie de leurs pétales roses sur les gazons naissants, que la grande pousse noire tout dans la dentelle verte qui s'élargit à vue d'œil en milliers de feuilles fraîches, il nous semble que la force irrésistible qui soulève de terre le plus fin brin d'herbe, va également permettre à nos êtres vers le bien de se réaliser dans des œuvres utiles. Il nous paraît impossible que les bonnes volontés enthousiastes ne se communiquent pas, et l'on souhaite d'assister au réveil des dormeurs, de voir à l'œuvre l'activité des découvreurs, de sentir enfin que les cœurs vont se comprendre et s'aider dans l'harmonie d'un renouveau de la vieille humanité! Le rêve béni dure peu, hélas! Et la réalité se charge d'effeuiller ces visions comme le vent défile les vergers. Notre bonne volonté demeure toutefois, comme reste suspendue aux arbres la promesse des fruits que le soleil et les jours mûrissent.

Je me disais ces choses aujourd'hui, fête de Jeanne d'Arc, chère petite sainte ancienne à l'auréole toute neuve, que nous devrions adopter comme l'une des patronnes du Canada français. J'aime à évoquer le jardin dont les vieux arbres sont fleuris et que le soleil inonde, et dans cette lumière me représenter une autre Lumière qui éclaire, éblouit la petite enfant toute saignée de voir se dessiner un être de beauté qui lui parle et qu'elle apprendra à connaître et à nommer Monseigneur Saint-Michel. Elle a peur et elle tremble, mais elle répond à la Voix, et c'est le commencement de l'initiation à la mission inouïe qu'elle va remplir, guidée par l'ange et les saintes dont il lui annonce la visite. Pendant deux années la Lumière et les Voix la trouvent partout où elle cherche la solitude : le jardin de la première apparition, la Chapelle du Bois-Chenu, la Fontaine, l'Arbre aux Fées. Les envoyés célestes s'emparent de cette âme pure et naïve, ils la pétrissent à leur gré et la remplissent de vertus viriles : patriotisme ardent, intelligence de la situation désespérée de la France et de la nécessité de l'action, pitié agissante, courage inébranlable, volonté tenace, génie militaire, vertus qui sauveront la France presque malgré le roi, et, une fois le but atteint, n'auront pas le pouvoir de la sauver elle-même de la haine des Anglais servie par la veulerie du roi à qui elle vient de rendre son royaume.

Aucune histoire n'est plus merveilleuse et plus touchante que cette histoire de Jeanne d'Arc! On la lit, on en rêve, mais ce n'est pas suffisant, il faut en vivre!

Imitant l'enfant prédestinée, nous serons attentives aux Voix de nos saints et de nos saintes, ceux qui les premiers prièrent sur la terre canadienne et qui nous disent : de veiller car le danger nous menace, de ne pas perdre par indolence ce qu'ils ont conquis par tant de luttas. Jeanne d'Arc voulait "bouter les Anglais hors du pays de France", nous n'avons que la volonté de rester français dans notre pays, et de conserver intactes nos libertés acquises et justes.

Mes amies, nous devons et nous pouvons faire beaucoup pour la grande cause française au Canada; il n'est même pas exagéré de dire que, sans la bonne volonté féminine, elle serait perdue! A celles qui, prétendant n'avoir pas d'influence, ne veulent rien faire, je demanderais de méditer sur les pauvres moyens dont disposait Jeanne d'Arc. Mais elle avait foi en sa mission, une parfaite pureté d'intention, un courage sans défaillance, une étonnante habileté à déjouer les ruses de l'ennemi.

Demandons-lui de nous obtenir cette foi au succès, cette docilité aux bonnes directions, cette intuition qui devine et évite ce qui est un danger pour notre race et notre langue. Demandons-lui surtout la persévérance dans l'action, et quand les sacrifices qu'elle entraîne sont pénibles, pensons que le sien la conduisit au bûcher où les Anglais et leurs vils amis la firent brûler toute vive!

FADETTE.

NOTRE ALBUM

Le ciel est pour ceux qui y pensent.
Il suffit de croire au bien pour

en devenir capable
Augustin COCHIN.

Ceux qui veulent gouverner aiment la République; ceux qui veulent être bien gouvernés n'aiment

Emmagasinage de fourrures

En plus de l'emmagasinage de vos fourrures, nous pourrions à leur nettoyage complet par l'entre-mise de nos experts, et c'est ce service que nous donnons qui rend nos taux tout à fait raisonnables.

TELEPHONE : UPTOWN 1837-1838-1839.

Fairweathers Limited

Toronto Rue Ste-Catherine, près Peel. Montréal Winnipeg

AU SALUT

Calmes veilles d'or, encens qui fume,
Cierge où la flamme un instant aura lui,
Heureuses heures qui mourez devant Lui,
Tout ce qui brille, embaume et se consume...

De cet exil où notre amour soupire,
O jeunes fleurs, flamme mobile, et vous,
Encens très pur que l'on offre à genoux,
Soyez le frère hommage et le sourire!

Avec nos chants, vous êtes le symbole
Du cœur fragile et qui se plaint tout bas,
Quand nous offrons au Dieu qui ne meurt pas
Ce qui s'éteint et se fane et s'envole!

Charles GROLLEAU.

que la monarchie.

JOUBERT.

Ce qu'il y a de plus poignant pour un homme, c'est d'être refoulé dans l'inaction.

C'est au moment précis où les intérêts sont le plus parfaitement conscients de leurs réelles oppositions qu'ils sont le plus près d'arriver à un compromis.

LE PAPE

ET LES SYNDICATS FÉMININS CATHOLIQUES.

M. le chanoine Mury, directeur général des œuvres du diocèse d'Autun, ayant organisé à Paray-le-Monial des journées d'études sociales féminines, a eu l'honneur de recevoir, de S. Em. le cardinal Gasparri, une lettre qui constitue un précieux témoignage, mais encore, pour tous ceux qui s'intéressent au mouvement social catholique féminin, une approbation et une lumière.

En voici les deux paragraphes essentiels:

"L'étude des questions professionnelles les plus importantes et les plus actuelles, que ces Oeuvres ont entreprise, saura prémunir efficacement, il y a bien lieu de l'espérer, les ouvrières contre la propagande d'autres organisations souvent périlleuses pour leur foi et pour leur vie morale, en leur facilitant l'accès de syndicats vraiment professionnels dont l'esprit chrétien se manifeste par un zèle éclairé pour la justice, par un souci constant de l'équité et par des dispositions bienveillantes à l'égard de toutes les autres classes de la société.

"C'est pourquoi le Saint-Père a approuvé chaleureusement les journées d'études organisées à Paray-le-Monial par la Fédération Jeanne d'Arc des Patronages féminins du diocèse d'Autun, qui ont eu pour objectif la formation des élites nécessaires. Sa Sainteté, en bénissant les ouvrières elles-mêmes et les concours compétents et désintéressés qui ne sauraient leur faire défaut, forme des vœux pour que des initiatives analogues se multiplient en votre pays au profit des classes ouvrières, et souhaite vivement que, sur toute l'étendue du territoire français, les puissants syndicats, animés ainsi de l'esprit chrétien,

rassemblement de vastes organisations générales, fraternellement associées, les travailleurs et les travailleuses des diverses professions. Car l'Auguste Pontife sait bien qu'en formulant ces encouragements, il sert tout ensemble, avec les intérêts les plus sacrés de la classe ouvrière, ceux de la paix sociale dont il est le suprême Représentant, et aussi ceux de votre noble Nation qui lui tiennent tant à cœur."

RECETTES

POTAGE ECONOMIQUE.

Mettez dans une casserole une demi-livre de bonne viande maigre coupée en dés, une demi-livre d'oignons, une demi-livre de navets, deux onces de graisse de rôti, trois pieds de céleri, deux poireaux, beaucoup de sel. La viande, la graisse, les oignons doivent avoir été brunis dans la casserole avec un peu de sucre brun. Ajoutez une pinte d'eau froide et une demi-livre de riz ou de farine d'orge, laissez chauffer, ajoutez de l'eau bouillante.

OIGNONS FARCIS.

Epluchez de gros oignons et faites-les blanchir, mettez-les à l'eau fraîche, laissez-les égoutter et creusez-les largement. Emplissez-les d'une farce faite avec de la mie de pain trempée dans du lait et pressée, mélangée à deux jaunes d'œufs durs, deux onces de fromage râpé, cinq amandes émondées, deux clous de girofle, deux jaunes d'œufs battus, sel et épices; hachez et mêlez le tout. Farinez les oignons remplis de cette farce, dorez-les de jaune d'œuf et faites-les cuire. Servez-les promptement sur une sauce que vous avez tenue prête et que vous avez faite avec un coulis blond, du jus de viande et du zeste de citron, ou bien sur une sauce piquante, tartare ou tomate.

Nous tenons à prévenir notre clientèle que, pendant les mois de juillet et d'août, nous fermerons notre magasin chaque soir, y compris les samedis, à sept heures précises.

GERVAIS & FRERES

Marchands épiceries,
71, RUE CHERRIER. Téléphones Est : 4625-1653.

Le seul fait de porter la chaussure de toile blanche

c'est s'assurer le véritable confort des pieds en cette saison de l'année — c'est bien la chaussure qui répond à toutes les exigences de l'été.

L'homme, la femme — pour ne rien dire de l'enfant — devrait insister pour l'avoir. Nous avons les derniers modèles.

—ET CHEZ DUSSAULT C'EST LA QUALITÉ QUI EST LA CARACTÉRISTIQUE PREDOMINANTE.

THOMAS DUSSAULT

281-EST, RUE STE-CATHERINE

Le bottier
fashionable
Près St-Denis.



???

LE DEVOIR

commencera tout prochainement la publication d'un nouveau feuilleton.

extraordinaire, a été gravement blessé, le 12 novembre. Avant déjà été l'objet d'une citation, pour avoir enlevé une tranchée ennemie."

Et l'autre, encore plus belle...

"Le sergent Maule de Maulgrand-Cyprien, du ... d'infanterie, engagé volontaire à quarante-huit ans. N'a cessé de montrer un entraînement admirable, une valeur froide et irrésistible, se riant du danger. S'était fait une spécialité de remplir les missions les plus dangereuses. Déjà cité deux fois à l'ordre du régiment, puis du corps d'armée. Le 12 novembre, a demandé à être envoyé comme agent de liaison, alors que six de ses camarades étaient tombés. Criblé de blessures, les jambes broyées, a rampé sur la poitrine et est parvenu à atteindre les lignes, permettant ainsi de dégager deux régiments. Est mort aussitôt après avoir rendu compte de sa mission, en disant: "Je suis heureux". Décoré de la Légion d'honneur."

Pascale tressaille en pensant que ceux qui ont jadis renié Damien liront cette citation, qu'elle paraîtra dans toute la France. Elle est fière de son fils, mais elle sait que l'avenir qui, maintenant s'offre à lui, il le doit à son père...

—Mme Maule?
—Mme Maule?... répète le concierge, hésitant.
—Oui, une infirmière dont le fils, un lieutenant blessé, est dans cette ambulance...

—Ah! serait-ce Mme de Maulgrand? Oui? Je vais l'appeler; entrez, sergent...

Et le concierge se rend à la salle où Pascale arrange l'oreiller d'un blessé, en lui disant de bonnes paroles encourageantes.

—Un sergent demande Mme Maule... C'est bien vous, Madame?...

Qui peut demander ici Mme Maule? Quelque témoin de son ancienne vie? Un camarade de son mari?

Elle suit l'employé, vaguement émue. Cette ambulance, établie dans un des grands hôtels de la Côte d'Azur, est autrement confortable que l'abri temporaire qu'elle a quitté. Il y a un petit salon où les visiteurs sont reçus, — un salon tendu de lampas bleu et blanc, meublé de sièges pseudo Louis XV. En entrant, elle voit une figure vaguement familière, qu'elle hésite cependant à reconnaître...

Un homme de moyenne taille, que les années ont épaissi, dont les cheveux ont grisonné, et que l'uniforme d'un bleu moyen contribue à transformer... Tout à coup elle pousse un cri: —M. de Kerimon!...

Lui reste saisi. Il ne l'a pas vue depuis qu'elle était jeune, blonde, pimpante, et un instant, il est déconcerté. Mais il reconnaît enfin ce regard si doux, qui se mouille de larmes soudaines; comme un frère, il la prend dans ses bras, respectueux, attendri, et l'embrasse...

—Oui, c'est bien moi... Depuis que j'ai lu ces deux admirables citations, surtout celle de Damien, de mon ami, j'étais hanté du désir de vous voir... Alors, Sidonie, qui pense à tout, a écrit à Marga, et nous avons su où vous trouver...

—Oh! c'est bon!... Si bon!... Et Sidonie est ici?

—Non, nous ne pouvons nous abriter ensemble, vous savez...

Il reste vaguement troublé, et maintenant Pascale éprouve une réaction, embarrassée, elle aussi, se demandant pourquoi il est venu, et craignant qu'il ne demande à voir Benoit.

(A suivre)

Ce journal est imprimé au No 43 rue Saint-Vincent, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée), A. Carlier, gérant.

GRANDS MAGASINS GOODWIN

LE TENNIS L'ÉTÉ

est un amusement des plus recommandés. C'est un exercice excellent pour la santé, en même temps qu'un jeu très divertissant. Installez un jeu de tennis près de votre maison de campagne. Vous ne le regretterez pas. Mais où trouver tout ce qu'il faut pour un jeu de tennis? Chez Goodwin. Venez à notre sous-sol et vous serez certainement satisfaits.

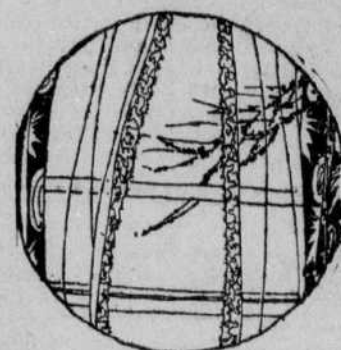
Raquettes — nerf de bonne qualité — monture en frêne solide — pesant variant de 12 onces à 14½ onces... 2.00 à 10.50

Balles... .75

Nets goudronnés anglais... 2.50, 5.25, 7.50

Goodwin's—Au sous-sol.

Rideaux -- Marquissette -- Voile



Nous sommes certains que si vous les voyiez, vous ne pourriez vous empêcher de vous en procurer pour votre living room ou votre salle à manger. Vous ne pouvez vous imaginer des rideaux d'un effet plus gracieux et élégant. Venez les voir chez Goodwin. Vous n'aurez que l'embarras du choix dans un tel assortiment de rideaux en marquissette et en voile, avec bordure à point d'ourlet, garnis de dentelle et entre-deux en imitation de Cluny, filet et dentelle irlandaise; quelques-uns de véritable Cluny. Nuances ivoire et beige. La marquissette, de qualité excellente, se lave facilement et ne demande pas d'empois. Longueurs 2½ et 3 verges. Largeurs 36 à 42 pouces. La paire

4.35 5.50 6.00 7.50 12.50 à 25.00

Goodwin's—Au deuxième.

Des rideaux auront meilleure apparence

s'ils sont disposés sur de jolies baguettes en cuivre qui étincelleront doucement au travers de la marquissette ou de la dentelle. Quelle que soit la grandeur de vos fenêtres, vous trouverez ce qu'il vous faut dans le grand assortiment de baguettes extensibles en cuivre chez Goodwin.

Baguettes pour petits rideaux sur la vitre, s'allongeant à 44 pouces, petits supports, faciles à poser

.07½ à .25

Baguettes plus grosses pour grands rideaux, avec boules et supports de 2½ pouces de projection, s'allongeant de 28 à 72 pouces.

.22 .25 .35 .45 .60 à .90

Goodwin's—Au deuxième.

Magasins ouverts à 8 h. 30 a.m.
Magasins fermés à 5 h. 30 p.m.

Goodwin's
LIMITED
TELEPHONE UPTOWN 7000

Marquise de Maulgrand

Par M. MARYAN

Feuilleton du DEVOIR

37

(Suite)

Les deux hommes la regardèrent avec une admiration dont elle n'eut même pas conscience, et le docteur dit simplement:

—J'accepte, Madame... Ce pauvre homme a huit enfants, vous savez... Demain, vous serez libre... Je vous aurais remplacée si je ne devais aller cette nuit à... où l'on m'annonce un convoi...

Alors Pascale, ayant confié à son parent la lettre de Benoit, rentra dans la salle où des blessés impatients la réclamaient... Jamais elle ne se montra plus douce, plus patiente...

Le commandant eut, dans la nuit, un commencement d'hémorragie. Mais elle veilla, et elle réussit à arrêter le flot mortel.

Le docteur revint à l'aube, et se montra satisfait.

—Elle vous a sauvé, dit-il au blessé. Et savez-vous à quel prix? Son mari a été tué, elle ne s'est pas donnée le temps de le pleurer... Son fils est blessé, et elle a attendu douze heures pour aller près de lui...

Si quelque chose d'humain eût pu sembler à Pascale une récompense pour le dévouement qu'elle appelait un devoir, c'eût été une larme qui brilla tout à coup dans les yeux un peu durs de l'officier, pendant qu'il lui tendait la main sans pouvoir dire un mot...

XXXVII

Elle retrouva son fils à une ambulance voisine du front. Il avait été, au début, très malade. On avait craint le tétanos, et, ainsi qu'il l'a-

vait écrit, l'amputation avait été discutée. Elle ne le quitta plus; ils s'en allèrent ensemble vers l'hôpital nouveau, dans des régions ensoleillées du Midi. Elle n'avait pas seulement la tâche de le soigner, mais celle de le relever dans ses défaillances, car il n'était pas assuré de guérir assez complètement pour reprendre son service, et en éprouvait un désespoir. En lui aussi, l'ardeur sacrée s'était éveillée. Il brûlait de retourner sur les champs de bataille, de mettre encore de l'éclat sur le nom que son père avait lavé.

—Quoi qu'il arrive, lui disait Pascale, c'est beau de rester marqué toute sa vie d'une blessure de guerre... C'est un glorieux stigmate; tu as donné quelque chose de ta jeunesse, puisque, toute ta vie, ta pauvre jambe demeurera raidie...

Puis elle l'encourageait. Avec le temps il pourrait remonter à cheval, servir encore, sinon dans les tranchées, du moins dans un état-major; l'ainé des Cyprien, le général, demandait déjà à l'avoir près de lui...

Les citations avaient paru, et Pascale les savait par cœur...

"Le lieutenant Maule de Maulgrand-Cyprien, du ... d'infanterie, n'a cessé de faire preuve de courage le plus remarquable. Officier d'une haute valeur, d'un allant



La Vie Sportive

DUMOULIN CONTRE SULLIVAN; LANGLOIS CONTRE MAXWELL

Ces quatre pugilistes se battront à l'Hippodrome International samedi après-midi — Wilfrid Cabana au programme.

C'est samedi prochain qu'aura lieu l'inauguration officielle de l'Hippodrome International, situé angle des rues Lasalle et Boyce, à Maisonneuve. Cette compagnie d'amusements tient à bien faire les choses et à donner un programme de choix, de nature à plaire à tous les amateurs du sport et du beau.

Les principales attractions de la journée d'ouverture seront deux combats de boxe entre pugilistes locaux. Spike Sullivan et Leonard Dumoulin se rencontreront dans un combat de dix rondes, tandis que Maxwell, de la Canadian Vickers, et Victor Langlois, de Sherbrooke, seront aux prises dans la semi-finale qui sera également de dix rondes. Inutile de dire que ces deux batailles seront intéressantes, car nos favoris de la boxe ont déjà vu ces boxeurs à l'œuvre et savent qu'ils sont de taille à intéresser et à donner satisfaction à tous ceux qui aiment le manly art.

En plus de ces deux exhibitions

de boxe, il y aura une lutte entre Eugène Tremblay et Arthur Bernard, deux dans trois à finir, pour le titre qui est détenu depuis plusieurs années par Tremblay. Il sera sûrement intéressant de voir ces deux maîtres du matras se disputer le titre tant convoité par tous les véritables bons lutteurs. Wilfrid Cabana, champion des hommes forts de l'univers, sera aussi inscrit au programme de samedi et exécutera des tours de force qui étonneront tous les amateurs du sport des poids et haltères. Cabana, en plus de ses levés avec barres à sphères et haltères, exécutera son tour de l'automobile qui l'a rendu si célèbre.

Il y aura aussi plusieurs numéros de vaudeville qui à eux seuls vaudront le prix d'admission. L'inauguration de l'Hippodrome International aura lieu à 3 heures précises, mais afin d'accommoder le public les portes seront ouvertes à deux heures de l'après-midi.

Indiens contre Lachine

Ces deux équipes se rencontreront dimanche au terrain des Shamrocks — Joute entre le Fraser Brace et le Saint-Henri.

Avec l'élimination des Stars qui étaient le club taillé de la Ligue de la Cité, celle-ci se compose maintenant de cinq puissantes équipes qui se disputeront le championnat avec acharnement. Les joueurs des Stars, les meilleurs du moins, se joindront au club Lachine du grand Dénault, de sorte que ce dernier pourra rivaliser avec n'importe quelle équipe de l'organisation du président Raoul Thioult.

Le programme de dimanche prochain mettra quatre bons clubs en présence, savoir:
1 h. 30 — Lachine contre Indiens.
3 h. 30 — Fraser Brace contre Saint-Henri.

Le Lachine s'est assuré dernièrement les services de l'Indien Big Six Jocks, un fameux deuxième but, anciennement avec le Saint-Denis de Québec, et de Brantford, Ont. Il jouera dimanche pour le grand Dénault, contre les Indiens.

Norman Moffatt, gérant des In-

diens, a grande confiance de voir son équipe remporter une nouvelle victoire dimanche prochain. Comme on s'en rappelle, les Indiens ont défait le 1er juin le Fraser Brace par 2 à 1 dans une joute sensationnelle.

La partie entre le Saint-Henri et le Fraser Brace sera une joute excitante. Le Fraser Brace a à cœur de faire oublier sa défaite de dimanche dernier et il se surpassera contre le Saint-Henri. La batterie du Fraser Brace se composera d'Olivier, Paquette, Rivet et Cardinal. Edouard Fabre, le champion coureur de fond d'Amérique qui travaille aux usines de la Cie Fraser Brace, est l'un des plus enthousiastes partisans du club de baseball Fraser Brace et il est chaque dimanche au Shamrock pour applaudir ses camarades.

Le Saint-Henri se prépare ferme pour sa rencontre avec le Fraser Brace, et les gérants Ducharme et Leduc font de bonne besogne. L'on verra deux bonnes joutes dimanche au Mile-End.

LES JOUTES DE DIMANCHE CHEZ LES INDEPENDANTS

Lachine et Métropole seront aux prises tandis que le Royal-Canadien fera face au Crescent, au terrain du National.

La rencontre entre le Métropole et le Lachine, dimanche prochain, à 3 heures 30, au terrain du National, à Maisonneuve, sera un régal. Cette partie sera la pièce de résistance d'un programme dont le premier numéro mettra aux prises les Crescent et le Royal-Canadien, à 1 heure 30. Les amateurs attendent impatiemment la joute Métropole-Lachine, qui promet d'être le régal de l'après-midi, et comme cette partie a une importance énorme sur la première place de la Ligue indépendante et que les intérêts des deux parties sont en jeu, on peut s'attendre à un duel d'une exceptionnelle grandeur.

Le Métropole possède un redoutable trio de lanceurs dans Ducharme, Deschamps et Bourdon. Généreux ayant été suspendu pour la saison pour avoir forfait ses engagements. Ces trois artistes sont secondés par une équipe de première force, une équipe première au champ et deuxième au bâton, une équipe, qui excelle à voler les

buts, à recourir au "squeeze play". Les nombreux partisans du Métropole sont tout heureux de constater l'amélioration, la transformation, qu'elle a subies depuis l'année dernière, car, la Ligue est cinquième pour cent plus forte, cette année, et il a fallu que les équipes se renforcissent grandement pour se tenir au niveau.

La partie Métropole-Lachine sera donc une grande exhibition, qu'il faudra voir de toute nécessité. Les paris commencent à s'engager ferme, et on prévoit une dure lutte entre les deux équipes.

Le lever du rideau sera entre le Royal-Canadien et le Crescent. Ce dernier n'est pas découragé par ses échecs, et avec un peu de forme il secondera mieux son fameux lanceur, Henri Clément. Mais, le Royal-Canadien, qui détient la tête pour son travail au bâton, ne sera peut-être pas tendre pour les balles de Clément; mais, de toute façon, on assistera à une belle exhibition.

LES PARTIES DANS LES GRAN- DES LIGUES

LIGUE NATIONALE

A St-Louis:—
Cincinnati . . . 000201000—3 8 3
St-Louis . . . 010010200—4 9 3
Sallee et Wingo; Goodwin, Tuero et Clemens, Snyder.

A Philadelphie:—
Philadelphie . . . 000005020—8 12 0
New-York . . . 020000000—3 8 3
Jacobs et Adams; Barnes, Perritt et Gonzales.

A Boston:—
Première partie
Brooklyn . . . 100510001—8 15 0
Boston . . . 100000002—3 11 3
Marquard et Krueger; Fillingim, James et Gowdy.

Deuxième partie
Brooklyn . . . 030000000—3 5 1
Boston . . . 210011100—6 9 1
Mamaux, Cheney et Miller; Scott et Wilson.

A Chicago:—
Pittsburg . . . 000000001—1 11 0
Chicago . . . 000000000—0 10 0

Hamilton, Adams et Lee; Vaughan et Killifer.

LIGUE AMERICAINE

A Washington:—
Boston . . . 010124000—8 9 1
Washington . . . 100000011—3 8 3
James et Schang; Robertson, Thompson et Agnew, Gharriety.

A Philadelphie:—
New-York . . . 020032210—10 12 1
Philadelphie . . . 000201022—7 10 5
Nelson, Russel et Hannah; Rogers, Naylor et McAvoy.

Note:—Il n'y avait que deux parties à l'affiche pour mercredi, dans la Ligue Américaine.

LIGUE INTERNATIONALE

A Toronto:—

Première partie
Buffalo . . . 000100001—2 6 3
Toronto . . . 000110100—3 7 4
Ryan et Casey; Jones et Sandberg.

Deuxième partie
Toronto . . . 001000000—1 8 2
Buffalo . . . 000001002—3 8 2
Justin et Sandberg; Devinney et Bengough.

A Baltimore:—
Première partie
Baltimore . . . 000001003—4 10 0

Newark . . . 402000300—9 13 2
Newton, Lewis et Egan; Rommel et Madden.

Deuxième partie
Baltimore . . . 300006100—10 13 3
Newark . . . 001014012—9 15 4
Newton, Watson, Parnham et Schauffe; Shea, McKenney et Hodgins.

A Jersey City:—
Reading . . . 000100000—1 7 3
Jersey City . . . 010000001—2 8 2
Keefe et Crossen; Morrisette et Hyde.

A Binghampton:—
Rochester . . . 000020000—2 7 4
Binghampton . . . 010001001—3 5 2
Zee, Brogan et O'Neill; Higgins et Haddock.

LE RECORD DE CHARLIE PITTS

L'ADVERSAIRE DE BENNY LEONARD A DÉJÀ LIVRÉ 98 BATAILLES. — AU FRANÇAIS, LUNDI PROCHAIN.

Le record de Charlie Pitts, le poids léger australien, qui rencontrera Benny Leonard, le champion du monde, dans une rencontre de dix rondes, au Théâtre Français, lundi prochain, le 9 juin, prouve qu'il n'est pas un boxeur de calibre inférieur, et il donnera probablement du fil à retordre au champion du monde.

Pitts, d'après son record, et les nombreuses découpures de journaux, a commencé à se battre en 1914, et il a livré 98 batailles. Sur ce nombre, 17 ont duré 20 rondes, 16 ont été de 15 rondes, et la balance a été de 10 rondes.

De cette liste, on peut extraire des victoires sur Fred Kay et Herb McCoy, tous deux Australiens comme Pitts. McCoy étant l'ancien champion poids léger de l'Australie. McCoy et Kay ont donné une dégoûtée à Melburn Taylor et Joe Shugrue, et ils ont fait match nul avec Griffiths. Pitts a obtenu deux fois la décision sur McCoy, et a une décision sur Kay, et il a fait match avec lui une fois.

Arrivé en Amérique en 1916, il a livré des batailles mémorables battant King, le champion de la Nouvelle-Angleterre, Phil Bloom, Samus O'Brien et Mel Coogan. Il fera donc la lutte chaude à Benny Leonard.

LE CHAMPION JACK BRITTON AU PROGRAMME

Walter Mohr doit arriver aujourd'hui à Montréal. Le fameux boxeur de Brooklyn doit rencontrer le champion Jack Britton au Français vers la fin de la semaine prochaine et il va terminer son entraînement dans la métropole du Canada. Mohr se rend compte qu'il devra se surpasser, qu'il devra fournir un effort suprême, et il prend tous les

moys possibles pour être à la hauteur de la circonstance. Mohr veut être aussi parfaitement en forme que possible. Il a tenu à venir ici, une semaine au moins avant sa rencontre avec le champion afin de se familiariser avec l'arène où il se battra, avec le climat, etc. Mohr comprend parfaitement que le champion viendra ici pour montrer tout ce qu'il peut faire et qu'il ne lui donnera pas la moindre chance. Il veut donc se préparer à lui faire face. La venue de Jack Britton sera tout un événement et il n'y a aucun doute que tous les amateurs de boxe voudront aller le voir à l'œuvre au Français.

LES PRIX AU CONSERVATOIRE LASSALLE

Pour des raisons de force majeure la distribution solennelle des prix annoncée pour le mercredi 11 juin n'aura lieu que le lendemain le jeudi 12, dans la grande salle des fêtes de l'Assistance publique, 340-est, rue LaGauchetière, à 8 heures 30 du soir.

(Communiqué)

DISTRIBUTION DE PRIX

Un des jolis événements de la fin juin est la distribution des prix aux élèves de l'Institut Lanctôt, Les Hirondelles. M. l'abbé Ph. Perrier présidera la fête qui aura lieu à la bibliothèque Saint-Sulpice, le jeudi soir, 19. Les anciennes élèves, qui désirent des cartes d'invitation, sont priées de s'adresser à l'Institut.

LA PAUVRETE DU SANG
EST LA CAUSE PRINCIPALE DE LA FAIBLESSE
L'Histo-Fer Garnier
EST UN PUISSANT REGENERATEUR DU SANG
Prescrit aussi dans tous les cas d'anémie, neurasthénie, tuberculose, et dans toutes les affections pulmonaires.
PRIX \$1.25
En vente partout et aux PHARMACIES MODELES DE **GOYER**
agents spéciaux
100 STE-CATHERINE EST
et 217, STE-CATHERINE, Maisonneuve.

LA COMMISSION MATHERS À QUÉBEC

(De notre correspondant)
Québec, 5.—La Commission Royale chargée de faire enquête sur les relations industrielles, arrivera à Québec mardi prochain et siégera ici mardi après-midi, d'après un message reçu, hier, par la Chambre de Commerce. La Commission aura ses séances à l'hôtel de ville. La Chambre de Commerce est chargée de choisir les témoins qui seront entendus. La commission doit passer une journée seulement à Québec, mais s'il est nécessaire, elle y demeurera jusqu'à mercredi. Les commissaires sont: le juge Mathers, président; le sénateur Smeaton White, MM. Chas. Harrison, P. P. Carl, Riorden, F. Pauré, Tom Moore, président du Congrès ouvrier du Canada; J. W. Bruce et Thomas Bengough, secrétaire.

NOYÉ DANS UN LAC

(De notre correspondant)
Québec, 5.—On rapporte de Wayagmack que le lieutenant Jack McCall, fils de M. Drummond McCall de Montréal, s'est noyé, hier soir, sur le lac Wayagmack durant une bourrasque qui a fait chavirer son canot. L'accident est arrivé sous les yeux du père de la victime qui l'attendait sur le rivage. Un compagnon du jeune McCall a pu être sauvé. Le corps n'a pas été repêché.

PARC DOMINION

Maintenant ouvert de 1 heure de l'après-midi à minuit. Le seul endroit d'amusement en plein air actuellement en fonctionnement.
100 — attractions — 100
Panfare Vander-Meerchen

JAMBON TRIOMPHE

Economique et délicieux

S. L. CONTANT

Exigez le mot Triomphe

Le Véritable Tonique des Poumons

VIN MORIN

CRÉSO-PHATES

Indispensable à tous ceux qui sont faibles des poumons ou menacés de consommation ainsi qu'aux anémiques, neurasthéniques et convalescents.

En Vente Partout.

DR. ED. MORIN & CIE, Limitée, Québec, Canada.

COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL

HORAIRE DU SERVICE SUBURBAIN POUR 1919

LACHINE
De la Côte St-Paul. Service de—
20 min. de 5.05 a.m. à 5.25 a.m.
15 min. de 5.25 a.m. à 5.50 a.m.
De la Place d'Armes (bureau de poste).
Service de—
15 min. de 5.45 a.m. à 6.00 a.m.
8 min. de 6.00 a.m. à 6.20 a.m.
15 min. de 6.00 a.m. à 6.25 a.m.
8 min. de 6.25 a.m. à 6.45 p.m.
15 min. de 6.45 p.m. à 7.00 minuit.
De Lachine (Stoney Point). Service de —
20 min. de 5.30 a.m. à 5.50 a.m.
15 min. de 5.50 a.m. à 6.05 a.m.
8 min. de 6.05 a.m. à 6.25 a.m.
15 min. de 6.25 a.m. à 6.45 p.m.
8 min. de 6.45 p.m. à 7.35 p.m.
15 min. de 7.35 p.m. à 12.53 a.m.
Dernier tramway de Lachine à 12.53 a.m.
SAULT AU RECOLLET ET MONTREAL—
NORD

De chemin Crémazie (Youville) à Mont-

réal-Nord. Service de—
15 min. de 5.25 a.m. à 5.55 a.m.
10 min. de 5.55 a.m. à 6.15 a.m.
15 min. de 6.15 a.m. à 6.40 a.m.
10 min. de 6.40 a.m. à 7.00 p.m.
15 min. de 7.00 p.m. à 12.00 minuit.
20 min. de 12.00 a.m. à 12.30 a.m.
15 min. de 12.30 a.m. à 1.10 a.m.
Dernier tramway pour St-Vincent de Paul à 1.10 a.m.

De Montréal-Nord au chemin Crémazie

(Youville). Service de—
20 min. de 5.45 a.m. à 6.05 a.m.
15 min. de 6.05 a.m. à 6.20 a.m.
10 min. de 6.20 a.m. à 6.37 a.m.
15 min. de 6.37 a.m. à 6.50 p.m.
10 min. de 6.50 p.m. à 7.00 p.m.
15 min. de 7.00 p.m. à 12.07 a.m.
15 min. de 12.07 a.m. à 12.25 a.m.
25 min. de 12.25 a.m. à 12.50 a.m.
40 min. de 12.50 a.m. à 1.30 a.m.
Dernier tramway de St-Vincent de Paul à 1.30 a.m.

De St-Laurent et Cartierville

Des avenues Mont-Royal et du Parc. Service de—
20 min. de 5.00 a.m. à 6.00 a.m.
20 min. de 6.00 a.m. à 7.00 a.m.
20 min. de 7.00 a.m. à 8.00 a.m.
10 min. de 8.00 a.m. à 8.40 p.m.
20 min. de 8.40 p.m. à 11.00 p.m.
40 min. de 11.00 p.m. à 1.00 a.m.
Voitures partant à 11.20 p.m.-12.00 minuit, à 12.40 a.m. pour Snowdon's Junction

Dernier tramway pour Cartierville à 1.00 a.m.

De Cartierville. Service de—

20 min. de 5.45 a.m. à 6.45 a.m.
10 min. de 6.45 a.m. à 8.25 a.m.
15 min. de 8.25 a.m. à 8.40 a.m.
20 min. de 8.40 a.m. à 9.00 p.m.
15 min. de 9.00 p.m. à 5.15 p.m.
10 min. de 5.15 p.m. à 7.25 p.m.
15 min. de 7.25 p.m. à 7.40 p.m.
20 min. de 7.40 p.m. à 11.40 p.m.
40 min. de 11.40 p.m. à 1.40 a.m.
Dernier voyage de Cartierville à 1.40 a.m.

De la rue Notre-Dame et 1ère avenue. Service de—

15 min. de 5.15 a.m. à 4.00 p.m.

7 min. de 4.00 p.m. à 6.45 p.m.

15 min. de 6.45 p.m. à 12.30 a.m.

20 min. de 12.30 a.m. à 1.30 a.m.

Dernier tramway pour la Pointe aux Trembles à 1.30 a.m.

Dernier tramway de la Pointe aux Trembles à 2.00 a.m.

De 5.15 p.m. à 6.45 p.m., tramways supplémentaires de la Place d'Armes.

De la rue Notre-Dame et 1ère avenue. Service de—

15 min. de 5.00 a.m. à 9.00 a.m.

20 min. de 9.00 a.m. à 3.20 p.m.

15 min. de 3.20 p.m. à 7.00 p.m.

30 min. de 7.00 p.m. à 12.00 minuit.

12.12 a.m. TREMBLES (par Notre-Dame)

De la rue Notre-Dame et 1ère avenue. Service de—

15 min. de 5.15 a.m. à 4.00 p.m.

7 min. de 4.00 p.m. à 6.45 p.m.

15 min. de 6.45 p.m. à 12.30 a.m.

20 min. de 12.30 a.m. à 1.30 a.m.

Dernier tramway pour la Pointe aux Trembles à 1.30 a.m.

Dernier tramway de la Pointe aux Trembles à 2.00 a.m.

De 5.15 p.m. à 6.45 p.m., tramways supplémentaires de la Place d'Armes.

De la rue Notre-Dame et 1ère avenue. Service de—

15 min. de 5.00 a.m. à 9.00 a.m.

20 min. de 9.00 a.m. à 3.20 p.m.

15 min. de 3.20 p.m. à 7.00 p.m.

30 min. de 7.00 p.m. à 12.00 minuit.

12.12 a.m. TREMBLES (par Notre-Dame)

De la rue Notre-Dame et 1ère avenue. Service de—

15 min. de 5.15 a.m. à 4.00 p.m.

7 min. de 4.00 p.m. à 6.45 p.m.

15 min. de 6.45 p.m. à 12.30 a.m.

20 min. de 12.30 a.m. à 1.30 a.m.

Dernier tramway pour la Pointe aux Trembles à 1.30 a.m.

Dernier tramway de la Pointe aux Trembles à 2.00 a.m.

De 5.15 p.m. à 6.45 p.m., tramways supplémentaires de la Place d'Armes.

De la rue Notre-Dame et 1ère avenue. Service de—

15 min. de 5.00 a.m. à 9.00 a.m.

20 min. de 9.00 a.m. à 3.20 p.m.

15 min. de 3.20 p.m. à 7.00 p.m.

30 min. de 7.00 p.m. à 12.00 minuit.

12.12 a.m. TREMBLES (par Notre-Dame)

De la rue Notre-Dame et 1ère avenue. Service de—

15 min. de 5.15 a.m. à 4.00 p.m.

7 min. de 4.00 p.m. à 6.45 p.m.

15 min. de 6.45 p.m. à 12.30 a.m.

20 min. de 12.30 a.m. à 1.30 a.m.

Dernier tramway pour la Pointe aux Trembles à 1.30 a.m.

Dernier tramway de la Pointe aux Trembles à 2.00 a.m.

De 5.15 p.m. à 6.45 p.m., tramways supplémentaires de la Place d'Armes.

De la rue Notre-Dame et 1ère avenue. Service de—

15 min. de 5.00 a.m. à 9.00 a.m.

20 min. de 9.00 a.m. à 3.20 p.m.

15 min. de 3.20 p.m. à 7.00 p.m.

30 min. de 7.00 p.m. à 12.00 minuit.

12.12 a.m. TREMBLES (par Notre-Dame)

De la rue Notre-Dame et 1ère avenue. Service de—

15 min. de 5.15 a.m. à 4.00 p.m.

7 min. de 4.00 p.m. à 6.45 p.m.

15 min. de 6.45 p.m. à 12.30 a.m.

20 min. de 12.30 a.m. à 1.30 a.m.

Dernier tramway pour la Pointe aux Trembles à 1.30 a.m.

Dernier tramway de la Pointe aux Trembles à 2.00 a.m.

De 5.15 p.m. à 6.45 p.m., tramways supplémentaires de la Place d'Armes.

De la rue Notre-Dame et 1ère avenue. Service de—

15 min. de 5.00 a.m. à 9.00 a.m.

20 min. de 9.00 a.m. à 3.20 p.m.

COMMERCE ET FINANCE

LE MARCHE
DES VIVRES

LES PRIX RESTENT HAUTS ET FERMES. — L'ELEVATION UNIVERSELLE DES PRIX EST LA CONSÉQUENCE NATURELLE DE LA RAREFACTION GÉNÉRALE DES PRODUITS DE CONSOMMATION.

On a fréquemment constaté, la hausse générale des prix est la conséquence naturelle de la rarefaction mondiale des produits de consommation, ce qui détermine une demande exceptionnelle sur les marchés des pays producteurs. Chez nous, l'exportation réduite considérablement les approvisionnements et fait monter les cours dans la même mesure. Nos exportations d'œufs, du 1er mars au 31 mai de cette année, se fixent à 34,048 caisses, soit 1,021,440 douzaines. Les exportations des États-Unis, pour la période comprise entre le 31 mars et le 1er juin 1919, s'établissent à 526,020 douzaines, par comparaison avec 1,390,125 pour la période correspondante de l'année dernière.

Dans les autres compartiments du marché de l'alimentation, tout est à peu près stationnaire.

Nous cotons :

FARINE-TYPE
Franco à bord (f.o.b.) Montréal.
Livraison au moulin \$11.00
En lots fractionnés et aux épiciers \$11.20

ŒUFS—

Les arrivages d'œufs ressortent 2,737 caisses, comparativement à 5,663 pour le même jour de la semaine dernière, et 905 pour la période correspondante de l'an passé.

Œufs choisis 55 à 56s
Œufs strictement frais 52 à 53s
Œufs No 2 49 à 50s

Les arrivages de beurre se présentent à 481 colis, contre 633 pour le même jour de la semaine dernière, et 68 pour la journée correspondante de l'an passé.

De beurrierie, pasteurisée.

De beurrierie, de haut choix 54s à 55s

De beurrierie, de bon choix 54s à 54½s

De laiterie, de haut choix 48 à 49s

De laiterie, de bon choix 47 à 47½s

PRODUITS DE L'ÉRABLE—

Les arrivages sur notre place des produits de l'érable continuent de faire tous les jours plus rares, ce qui maintient les prix sur les hauteurs. Dès lors qu'il y en a sur le marché, cette denrée est tout de suite libéralement absorbée par la clientèle. Par l'intermédiaire des marchands à commission, le sirop d'érable change de mains à raison de \$2.15 et \$2.25 le bidon de 13 livres et à des prix variant de \$1.75 à \$1.85 le bidon de 8 livres et demi. Le sucre d'érable est également très recherché, mais il est rare et son prix est ferme, à 26 et 27 sous la livre.

VOILAILLES—

Dindes de choix 48 à 50s
Poulets nourris au lait 45 à 47s
Poulets 40 à 43s
Poules lourdes 37 à 38s
Poules légères 33 à 34s
Canards No 1 42 à 44s
Canards No 2 40 à 41s
Oies 31 à 32s

POMMES DE TERRE—

Le marché des pommes de terre ne se modifie ni dans un sens ni dans l'autre, mais le ton en demeure ferme du fait de l'abondance de la demande pour des lots désassortis destinés à satisfaire aux besoins quotidiens. Les Québécois blancs se vendent, par l'intermédiaire des marchands à commission (jobbers), à raison de \$2.25 le sac de 90 livres, chez l'acheteur (ex-store), et des lots convengés cotent de \$1.90 à \$2.00 le sac de 90 livres sur rail (ex-trail), cependant que les jambons Vertes s'échangent au prix de \$2.50 le sac, chez l'acheteur (ex-store).

VIANDES FUMÉES—

Le ton du marché de toutes les sortes de viandes fumées et grillées est fort d'une force nettement caractérisée. La demande de ce produit continue d'être intense. Par l'intermédiaire des marchands à commission (jobbers), les jambons de 42 à 10 livres se vendent de 41 à 42 sous la livre; ceux de 10 à 15 livres cotent de 39 à 40 sous la livre, et les plus lourds s'établissent à 37 à 38 sous. Le lard fumé à déjeuner (breakfast bacon) se traite à 44 à 45 sous le Windsor de choix varie de 47 à 48 sous, et le Windsor désossés trouve preneur à 49 à 50 sous la livre.

NOTA. — Les prix cités ci-dessus, pour ce qui est surtout de la farine et des produits laitiers, sont ceux du producteur; les autres sont généralement ceux du commerce de gros à Montréal, à moins que quelque chose n'indique le contraire.

LES GRAINS À CHICAGO

Cours fournis par la maison McDougall & Cowan :

MAÏS—
Cours d'ouv. Cours à midi
Juillet 170 1-2 170 1-4
Septembre 161 160 3-4
AVOÏNE—
Juillet 68 1-4 68 1-4
Septembre 65 1-2 65 3-8

ARTHUR BRUNEAU, Marché, Bourse de Montréal.

BRUNEAU & DUPUIS

COURTIERS

Bureau de Montréal

97 ET 99 S. FRANÇOIS-XAVIER

Succursales : QUÉBEC et SOREL

711 direct avec

PORT & FLAGG, New-York.

ÇA ET LÀ

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Banque des Marchands du Canada, tenue, hier après-midi, sous la présidence de sir Montagu Allan, président, a autorisé son conseil d'administration à majorer de 10 à 15 millions de dollars le capital de l'établissement, par l'émission de 50,000 parts nouvelles de \$100 chacune. Le président explique qu'on n'envisage pas encore l'opportunité d'émettre tout de suite ce capital nouveau, mais que le conseil a cru sage de se faire conférer ce pouvoir afin d'en pouvoir profiter si les circonstances, les intérêts de la banque l'exigent.

Sir Montagu Allan, revenu d'un voyage de plus de quatre années outre-mer, où il s'est dépensé à des besoins de guerre, a reçu un accueil chaleureux de la part de ses collègues du conseil d'administration et des actionnaires présents. Le président a décerné des éloges au vice-président, M. K. W. Blackwell, pour la tâche accomplie en son absence. Le gérant général, M. D. C. Macarow, a passé en revue les résultats de l'année financière expirée et a exprimé sa confiance que le Canada saura vaincre les difficultés dont sa route est actuellement hérissée, et qu'il entrera ensuite dans la période de progrès qu'il attend. Le conseil de direction a été réuni comme suit : sir H. Montagu Allan, président; K. W. Blackwell, vice-président; Thos. Long, F. Orr Lewis, C. C. Ballantyne, A. J. Daves, F. Howard Wilson, Farquhar Robertson, George L. Cains, Alfred B. Evans, E. F. Hebdon, T. Ahearn, le lieutenant-colonel J. R. Moodie et Lorne C. Webster, administrateurs. Le seul changement par rapport au conseil de l'an dernier réside dans le remplacement de Andrew A. Allan, par M. Webster.

Le major général E. W. Wilson a été, à la réunion annuelle d'hier, appelé à siéger au conseil d'administration de la "P. Lyall and Sons Construction Company". Le rapport financier de la compagnie, que nous avons analysé ici même il y a quelques jours, a été présenté et adopté. On sait que cette maison va bientôt embrasser une industrie nouvelle pour elle, industrie dont la nature sera annoncée en temps opportun.

NOS RESAUX FERRÉS

RECETTES HEBDOMADAIRES

Les recettes brutes d'exploitation des trois principaux chemins de fer canadiens, pour la dernière période de mai, se totalisent à \$8,728,589, en plus-value de \$1,005,141, soit 13 p.c. Les trois grands réseaux présentent des augmentations, comme l'indiquent le sommaire que voici, où les recettes de chacune des compagnies apparaissent séparément :

1919 Aug. P.C.

C. P. R. \$4,505,000 8470,000 11.6

G. T. R. 1,746,105 238,382 15.8

C. N. R. 2,477,484 296,759 13.6

Totaux \$8,728,589 1,005,141 13.0

LA LIVRE STERLING

Cours du change sterling à New-York et à Montréal, aujourd'hui :

à N.-Y. à Montréal

Papier à 60 jours 458.50 471.55

Id., à demande 461.75 474.80

Par câble sous-marin 462.75 475.80

Cours du change new-yorkais sur la place montréalaise, 2 13-16 à 2 27-32 de prime.

Le franc (N.-Y.), 645.

Taux d'escompte, à Londres, 3% pour cent.

Taux d'escompte de la Banque d'Angleterre, 5 pour cent.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par M. Brunneau & Dupuis, courtiers, rue Saint-François-Xavier, 97 et 99, Montréal.

1919 Aug. P.C.

C. P. R. \$4,505,000 8470,000 11.6

G. T. R. 1,746,105 238,382 15.8

C. N. R. 2,477,484 296,759 13.6

Totaux \$8,728,589 1,005,141 13.0

BOURSE DES MINES

Cours fournis par la maison Fairbanks, Gosselin & Co., rue Saint-François-Xavier, No 86, Montréal.

1919 Aug. P.C.

C. P. R. \$4,505,000 8470,000 11.6

G. T. R. 1,746,105 238,382 15.8

C. N. R. 2,477,484 296,759 13.6

Totaux \$8,728,589 1,005,141 13.0

1919 Aug. P.C.

C. P. R. \$4,505,000 8470,000 11.6

G. T. R. 1,746,105 238,382 15.8

C. N. R. 2,477,484 296,759 13.6

Totaux \$8,728,589 1,005,141 13.0

1919 Aug. P.C.

C. P. R. \$4,505,000 8470,000 11.6

G. T. R. 1,746,105 238,382 15.8

C. N. R. 2,477,484 296,759 13.6

Totaux \$8,728,589 1,005,141 13.0

1919 Aug. P.C.

C. P. R. \$4,505,000 8470,000 11.6

G. T. R. 1,746,105 238,382 15.8

C. N. R. 2,477,484 296,759 13.6

Totaux \$8,728,589 1,005,141 13.0

1919 Aug. P.C.

C. P. R. \$4,505,000 8470,000 11.6

G. T. R. 1,746,105 238,382 15.8

C. N. R. 2,477,484 296,759 13.6

Totaux \$8,728,589 1,005,141 13.0

1919 Aug. P.C.

C. P. R. \$4,505,000 8470,000 11.6

G. T. R. 1,746,105 238,382 15.8

C. N. R. 2,477,484 296,759 13.6

Totaux \$8,728,589 1,005,141 13.0

1919 Aug. P.C.

C. P. R. \$4,505,000 8470,000 11.6

G. T. R. 1,746,105 238,382 15.8

C. N. R. 2,477,484 296,759 13.6

Totaux \$8,728,589 1,005,141 13.0

1919 Aug. P.C.

C. P. R. \$4,505,000 8470,000 11.6

G. T. R. 1,746,105 238,382 15.8

C. N. R. 2,477,484 296,759 13.6

Totaux \$8,728,589 1,005,141 13.0

CHAMBRE DE COMMERCE

LA VALEUR
DU FRANÇAIS

M. LEON TREPANIER, REPRESENTANT DE LA "CANADIAN PRESS" A LA CONFERENCE DE LA PAIX, PARLE, DANS UNE CAUSERIE, DE L'ENTENTE CORDIALE ET DE L'USAGE REPANDU DU FRANÇAIS.

Une causerie de M. Léon Trépanier, journaliste de langue française dans le personnel de la Canadian Press à la conférence de Paris, de retour d'un voyage de cinq mois en Europe, et l'adoption de plusieurs rapports d'une importance variée, voilà les faits saillants de la réunion de clôture, avant les vacances d'été, de la Chambre de commerce du district de Montréal, hier après-midi. M. Joseph Quintal, président, était au fauteuil. En le présentant à l'auditoire, le président fait l'éloge de M. Trépanier, et, après la causerie, le vice-président, M. Alfred Lambert, remercie en termes appropriés le conférencier. Il attire en même temps l'attention de la Chambre sur les précautions que nos gouvernements doivent prendre avant d'ouvrir des crédits aux pays étrangers qui désirent importer nos produits. Les effets publics donnés en gage doivent être facilement négociables, sinon nous pourrions un jour être dans une situation fâcheuse. Il serait à désirer que nos clients du dehors puissent solder leurs achats de la même manière que nous soldons les nôtres.

Nous détachons de la conférence de M. Trépanier le passage suivant : le conférencier a été vivement applaudi :

Un événement très important complètera bientôt, espérons-le, cette œuvre de solidarité entre ces deux pays (France et Angleterre), où les deux grandes nationalités canadiennes retrouvent leurs origines. Je veux parler du projet du tunnel sous la Manche.

"Après plus d'un siècle de pourparlers, voilà que pour la première fois, le 10 mars 1919, un membre du gouvernement britannique, M. Bonar Law, déclare à la Chambre des Communes, que des propositions ont été faites au gouvernement français en vue de commencer immédiatement la construction du tunnel sous la Manche."

"Un journal français a fait remarquer à cette occasion, que le tunnel sous la Manche était l'une des plus sérieuses garanties de paix et il ajoutait avec une légère pointe d'ironie : 'La Conférence de Paris n'a pas songé. Il semble bien que, ici encore, l'instinct des peuples a suppléé l'orthodoxie des diplomates.'"

"Il serait à souhaiter, M. le président, que cette suprême manifestation d'entente cordiale entre la France et l'Angleterre ait sa répercussion dans notre pays, le seul dominion britannique qui peut fièrement se réclamer des deux grandes origines."

"Le premier ministre du Canada et ses trois collègues, témoins de ces manifestations franco-britanniques, sont en mesure de parfaire ici l'œuvre qui s'accomplit là-bas. 'N'ont-ils pas d'ailleurs commencé à Paris ce qu'ils, avec le concours des hommes de bonne foi, ils pourront facilement continuer?'"

"Au dîner des Dominions, au Cercle français de la Presse étrangère, le 31 mars dernier, sir Robert Borden, en présence de plus de deux cents journalistes internationaux, parlant du Canada, de son admirable effort durant la guerre, rendit hommage aux deux millions et demi de citoyens canadiens d'origine française, et il ne fut pas hui. Le 14 mai dernier, sir George Foster qui était l'hôte d'honneur d'un déjeuner auquel nous avions invité un groupe de journalistes français à l'occasion de l'ouverture de notre exposition canadienne disait en parlant de nos relations franco-canadiennes : 'Le ne faut pas oublier, messieurs, que le Canada a de forts degrés de parenté avec la France. N'oublions pas que nous sommes de trois millions de citoyens loyaux, d'origine française et parlant le français comme vous?' Sir George aurait presque pu ajouter : — comme vous et moi — car c'est en bon français que le doyen du parlement canadien s'exprimait alors. Et sir Georges Foster fut applaudi."

"Je ne crois pas inutile, monsieur le président, d'ouvrir ici une parenthèse, pour rappeler ces beaux mouvements d'entente cordiale de la Chambre de Commerce du District de Montréal à fréquemment pris l'initiative. Les industriels, les financiers, les marchands et hommes de profession qui composent cette chambre aiment tous profondément leur pays et ils ne désirent qu'une chose, contribuer au bien-être et à la prospérité générale du Canada. Si la Chambre de Commerce venait à réclamer une représentation de la langue française, sur les commissions d'expositions canadiennes en Europe, ou les commissions industrielles ou en Orient, étudier les besoins de ces contrées et négocier avec eux, c'est qu'elle sera convaincue de la nécessité qu'il y a aujourd'hui de contrebalancer également bien les deux langues les plus répandues dans le monde : le français et l'anglais."

"Ce n'est pas par simple agrément que le premier ministre et le ministre du Commerce du Canada consentent, durant plus de cinq mois qu'ils passeront à Paris au moins une heure par jour, à perfectionner leurs connaissances du français. C'est qu'ils ont contact des délégués des trente-deux nations représentées à la conférence de la paix, ils constataient que vingt-cinq au moins d'entre ces nations se servent de la langue française comme langue auxiliaire. C'est qu'ils savent également que si on n'allait pas maintenir la langue française dans son rôle séculaire de langue auxiliaire internationale, l'on ne tarderait pas à faire de nouveau appel à sa clarté, à sa précision, le jour où M. Wilson par exemple, ne sera plus le seul unilingue chez une trentaine de représentants de nations diverses."

"Demain, par exemple, au Canadian Club où il parlera, M. Lloyd Harris, président de la Commission du Commerce Canadien à Londres, pourra dire à nos concitoyens anglais combien lui ont été utiles ses connaissances de la langue française, dans les négociations qu'il entame, au nom du gouvernement canadien, avec la Belgique, la Roumanie, la Grèce et la Serbie."

"Avec des exemples venant de si haut, il n'y a pas de raison pour que l'on ne reconnaisse pas, l'intérêt qu'il y a pour tous les hommes d'affaires canadiens de connaître également bien le français et l'anglais. Les relations que le Canada entretient actuellement avec les pays d'Europe, en font une nécessité."

UN HOMME SE NOIE

(De notre correspondant)

Québec, 5. — Un jeune homme de 20 ans, du nom d'Ovila Couture s'est noyé hier à Saint-Romuald en se baignant dans le fleuve. Le corps a été repêché quelque temps après l'accident.

BACON A DEJEUNER

DE

S. L. CONTANT

si délicieux à fumer.

C'est un vrai régal. Exigez notre marque. En vente partout.

Placement de tout repos \$290,000.00

Obligations garanties

1ère et unique hypothèque,

avec fonds d'amortissement.

COMPAGNIE DE L'EDIFICE DANDURAND, LIMITEE

U. H. Dandurand, président.

Coin des rues St-Denis et Ste-Catherine, Montréal.

Intérêt payable semi-annuellement les 1er mai et 1er novembre.

COUPURES : — \$100 — \$500 — AVEC COUPONS

Valeur de la propriété estimée par des experts. \$775,000.00

Revenu net. 41,715.00

(presque deux fois la somme des intérêts annuels, à 6% sur \$450,000.00)

Ces obligations sont : des placements légaux pour les banques d'épargne, compagnies d'assurances, caisses d'économies, successions, etc.

Prix : Le Pair (100) et les intérêts accrus

Pour détails et blanc d'application s'adresser au SYNDICAT DE SOUSCRIPTION

T. Brassard, Notaire, St-Jean, Qué.

J. R. Ouimet, Notaire, St-Polycarpe, Qué.

Elz. Chabot, Notaire, St-Hyacinthe, Qué.

Gast. Beaudoin, Notaire, Joliette, Qué.

J. Wilf. Martel, Notaire, Sorel, Qué.

J. N. Legault, Notaire, Vaudeville, Qué.

CREDIT-CANADA, Limitée

BANQUIERS ETABLIS EN 1910

145 rue St-Jacques, MONTREAL.

Tél. Main 4735-36.

J. A. FOURNIER,

COURTIER EN DEBENTURES

83 rue St-Pierre, QUEBEC, QUE.

NOUVELLE EMISSION

\$800,000

POUR RAPPORTER 6 1/2 %

HOWARD SMITH PAPER MILLS LIMITED

(MONTREAL, QUE.)

(Moulin à Papier à Beauharnois, Qué., et Crabtree Mills, Qué.)

Bons à 6% de Première Hypothèque, Payables en Or, Fonds d'Amortissement.

Emis : 1er juin 1919. Echéance : 1er juin 1934.

Principal et intérêt semi-annuel (1er juin et 1er décembre) payables en Or à la Banque Royale du Canada, à Montréal et Toronto, ou à New-York.

\$2,300,000—Actif total net, après déduction du "Good Will", réserve, dépréciation, etc., pour garantir. \$800,000

\$161,074—Recettes nettes moyennes pour 3 ans. \$48,000

197,116—Recettes nettes pour l'année 1918. \$48,000

300,000—Recettes nettes (estimé) pour 1919. d'intérêts

Prix : —93 et intérêts accrus, rapportant 6 1/2 %.

CIRCULAIRE COMPLETE ENVOYEE SUR DEMANDE

NESBITT, THOMSON & COMPANY,

Limited

P. A. MASSON, Gérant.

222 rue Saint-Jacques, Montréal.

Succursales : Hamilton et Toronto.

UN PLACEMENT DE TOUT REPOS

LA

Compagnie d'Orgues Canadiennes

LIMITEE

SAINT-HYACINTHE, Québec.

CAPITAL-ACTIONS : \$99,000

Divisé en 500 actions privilégiées de \$100.00 chacune, comportant un intérêt annuel cumulatif de

7 %

et 490 actions ordinaires de \$100.00 chacune.

J. A. LAFRANCE, agent financier

Edifice de "La Sauvegarde", Tél. Main 4114.

MONTREAL

OFFRE ET RECOMMANDE

un certain nombre d'actions privilégiées et cumulatives, payables

25% comptant, 25% à 1 mois

LES GREVES

CONGÉDIEMENT
IRRÉVOCABLE

DANS DEUX TELEGRAMMES, M. BORDEN DECLARE QU'IL NE PEUT REINSTALLER LES EMPLOYES POSTAUX QUI SE SONT MIS EN GREVE — DESORGANISATION DES SERVICES NATIONAUX.

(Service de la Canadian Press)

Ottawa, 5. — Deux télégrammes de M. R. L. Borden, un à M. R. Sincks, secrétaire du comité central de la grève et l'autre, à M. V. Hollingsworth, secrétaire de la conférence méthodiste de l'Alberta, indiquent que le gouvernement est déterminé à ne pas réinstaller les commis postaux qui se sont mis en grève par sympathie et qui ont refusé de reprendre leur travail lorsque requis de le faire. Le message de M. Sincks au premier ministre contenait une longue résolution adoptée par la Fraternité des employés de la "Dominion Express Co." Elle blâmait la déclaration de M. P. E. Blondin que les employés en grève seraient démis. "Le comité central constate que le gouvernement fédéral lorsqu'on lui demanda de régler la grève dans l'intérêt du peuple, a pris une attitude arrogante pour répondre à l'appel. Le gouvernement doit se tenir derrière le peuple et non contre lui."

Un message de la conférence méthodiste disait clairement que l'attitude du gouvernement ne pouvait qu'aggraver la situation. Voici la réponse du premier ministre au comité central de la grève: "Je désire que vous considériez les faits que votre comité a étudiés. Le gouvernement s'est toujours efforcé de répondre à ses mandants. Ainsi il n'a d'autre ambition que de servir les intérêts publics. Il ne peut agir que dans la mesure du mandat que les représentants du peuple détiennent et toujours comme gardien des intérêts publics. Les employés des postes étaient liés par un serment à servir les intérêts publics. Ils se sont mis en grève à Winnipeg, non pour obtenir le redressement de leurs griefs mais en sympathie avec les employés des compagnies privées. On leur donna un délai de trois jours pour retourner au travail et on les informa prudemment qu'ils avaient à choisir entre les ordres reçus et le serment de servir les intérêts publics. Quelques-uns sont retournés au travail. Ceux qui ont persévéré dans la grève l'ont fait délibérément, conscients des conséquences qui suivraient inévitablement de leur décision."

Dans les autres villes de l'Ouest, avant qu'une grève soit déclarée, un ordre plus expresse fut donné aux employés postaux, à savoir que l'abandon de leur serment et l'obéissance à une autre autorité, et la participation à une grève de sympathie signifiaient leur départ du service postal. Le peuple canadien ne saurait tolérer que les employés civils puissent ainsi violer leurs engagements, paralyser le service public, causer des inconvénients sérieux aux gens qu'ils ont mission de servir, et mettre au rebut le respect dû à la fonction publique. Le gouvernement ne peut point réinstaller les hommes qui ont déserté leurs postes dans de telles circonstances, à moins qu'il n'ait l'intention de laisser se désorganiser les services nationaux. (Signé)

R. L. BORDEN.
Dans sa réponse à la conférence méthodiste d'Alberta, le premier ministre après avoir remarqué que la conférence était mal au courant des faits, résume les circonstances de la grève et conclut: "Le peuple du Canada ne peut point tolérer qu'en de telles circonstances les employés civils puissent violer leurs engagements, annuler le service public."

LES VÉTÉRANS
INTERVIENNENT

ILS MANIFESTENT A WINNIPEG. — MENACE DE DETRUIRE LE TEMPLE DU TRAVAIL SI LES GREVISTES ARRETTENT LA DISTRIBUTION DE LAIT ET DE PAIN.

(Service de la Canadian Press)
Winnipeg, 5. — Hier soir, la ville était paisible après une journée de processions et de manifestations qui, à différentes occasions, ont fait troubler la tranquillité qui a marqué la grève générale qui dure depuis 20 jours. Cinquante nouveaux policiers ont été assermentés durant la journée par les autorités municipales.

Les vétérans de la guerre européenne, qui n'ont pas approuvé la grève générale, ont marché au nombre de 2,000 vers les édifices du parlement provincial. Des orateurs ont dit au premier ministre, M. T. C. Norris, qu'ils sont des partisans de la loi et du bon ordre et qu'ils reconnaissent le gouvernement constitutionnel. Les manifestants anti-grevistes se sont dirigés ensuite vers l'hôtel de ville où le maire Charles F. Gray annonça que le comité central de la grève a fait des démarches pour arrêter la distribution du lait et du pain.

"Ils rescinderont ces ordres ou nous résisterons en pièces le Temple des Métiers et du Travail", s'est écrié un manifestant.

Un murmure approbateur suivit cette déclaration.

Une autre procession des grévistes, de leurs partisans et de quelques soldats de retour a aussi traversé les rues de la ville, mais les deux factions ne se rencontrèrent pas.

Les meneurs des pro-grevistes et anti-grevistes ont annoncé qu'ils feraient une autre manifestation.

Le conseil municipal a préparé l'ouverture des dépôts de lait et de pain à travers la ville lorsque les boulangers et les laitiers eurent déclaré qu'ils essaieraient de continuer leur distribution malgré les ordres du comité de la grève.

Les directeurs des fraternités de chemins de fer, qui tentent de résoudre les différends entre les métallurgistes et les industriels ont dit qu'ils n'ont aucun rapport à publier. La grève des métallurgistes a été suivie il y a quelques semaines par une grève de sympathie.

Des groupes de vétérans divisés sur la question de la grève ont tenu des assemblées différentes. Le major Thompson a déclaré aux manifestants devant le parlement: "Si les aubains et les autres manifestants tentent d'empêcher cette manifestation, nous agirons en vrais citoyens canadiens." La foule clamait à bas le bolchevisme et criait à la déportation des aubains ennemis.

Bien que la situation ne s'améliore guère, on dit de part et d'autre que les grévistes retourneront au travail. Des télégraphistes, des téléphonistes, des employés de chemin de fer reprennent leur poste. L'association des vétérans a refusé d'approuver l'action de quelques 700 soldats qui ont adopté des résolutions pour approuver la grève générale. Le comité des citoyens est déterminé à combattre l'élément rouge.

De Calgary on apprend que le Pacifique a su que s'il ouvrait les usines d'Ogden, les grévistes retourneraient au travail. Des conférences indiquent que l'autorité tentent empêcher les grévistes de contrôler le commerce des choses indispensables à la vie. La grève à Calgary a résulté du refus de réinstaller les commis postaux qui ont quitté le travail par sympathie pour les ouvriers de Winnipeg.

PAS DE CHANGEMENT A TORONTO
Toronto, 5. — Pas de changement dans la situation ouvrière. Les métallurgistes se disent confiants d'obtenir la semaine de 44 heures. Ici aussi, on rapporte que des grévistes de la première heure retourneront au travail.

CONVENTUM A NICOLET
LES RHETORIENS DE 1901.

Le conventum des ex-rhétoriciens (année 1901) au Collège de Nicolet est pour mardi et mercredi, 10 et 11 juin. Non seulement ceux qui ont poussé jusqu'à la rhétorique sont priés d'y assister, mais aussi tous ceux qui ont poursuivi pendant un temps plus ou moins long leurs études avec les élèves de cette classe.

Le programme du conventum est ainsi établi: lundi soir, arrivée à Nicolet et réception par les autorités du collège. Mardi et mercredi, réjouissances accompagnant d'ordinaire un conventum. Il est probable que les visiteurs seront les hôtes du collège. Ils ont choisi cette époque justement parce que les vacances n'étant pas encore commencées, ils voulaient se réjouir davantage dans l'atmosphère collégiale.

Les organisateurs de ce conventum nicolétain sont: le Dr Arthur Dumas, 1173, Saint-Denis, et M. J.-B. Desmarais, pharmacien, 2010, rue Ontario-est, Montréal.

(Communiqué)

MORT DE MME HORMIDAS DAVID
Nous avons le regret d'annoncer la mort soudaine de Mme H. David. Mme David était la mère, de son premier mariage avec M. Ernest Racicot, du docteur J.-E. Racicot, de l'hôpital Notre-Dame et directeur général de la Société des Artisans, et de MM. Raoul et Oscar Racicot, et de Mmes Roméo Casgrain, Hector Brodeur et Prudent Demers; et de son second mariage avec Hormidas David, du docteur Honoré David, dentiste. Nos sympathies à la famille.

FAITS DIVERS

UNE LISTE
FORT CHARGÉE

LE GRAND JURY FAIT SON RAPPORT SUR LES ACCUSATIONS FONDÉES EST RENVOYÉ ET FELICITE. — LA VENTE DE LA BIÈRE DE TEMPERANCE EST PERMISE.

Le grand jury a fait rapport hier, puis, après avoir été félicité de son travail par le juge Dési, a été renvoyé. Comme il arrive chaque fois, nombre d'accusés ont opté pour la Cour des sessions. Six environ ont eu leur caution saisie pour défaut de comparution devant les jurés.

Voici la liste des accusations fondées:

Graham Fenton, tentative de vol sur la personne; Roch Plante, jeune, Roch Plante, Pierre Plante, agression suivie de blessures; Horace Gariepy, Georges Gariepy, Edouard Fleury, vol avec effraction; Dominic Zalaro, Mathias Alix, vol de grand chemin; Georges Henri Robert libelle; Oscar Parenteau, effraction; Lucien Picard, vol; Giuseppe Senecape, Bartholo Latella, meurtre; Pit dit David Hamon, vol avec effraction; leu Shwidak, recel; Emile Thibault, recel; Thomas Leahy, vol de grand chemin; Alfred P. Roy, vol; Nicola Haloradakis, dommages à la propriété; Albert de Biltz, dit Trempe, faux; Dieudonné Corbeil, vol avec effraction, 3 accusations; Michael Mike, dommages à la propriété; Joseph Campus, tentative de meurtre; Alexandre Ronso, Orel Ballan, meurtre; George Warner, vol de grand chemin; Georges Charette, vol de grand chemin; Anto Yooke, George Ronko, Constantin Carpoitch, vol avec violence; Alphonse Lefebvre, Emile Ouellette, vol sur la personne; Yvan Pitkoff, Mike Schuchkut, vol avec violence; Th. Emond, Louis Reval, vol avec effraction; Pétrol Felaize, vol avec violence et recel; Roméo Houde, vol comme serviteur; Jean R. Eybalin, vol; Louis Roy, vol; Geo. Bergeron, vol; Albert Raymond, fausses représentations; Jérémie Roy, Donald Roy, vol de grand chemin; Henri Bailey, vol; Albert Tousignant, Alp. Bay, vol, effraction; Herbert Norton, tentative de meurtre; Cléophas Arsenault, vol; Siméon Auger, faux; Nap. Garneau, Jos. Tessier, dit Vézina, vol sur la personne; Thomas Carbonneau, vol; Euclide Campeau, vol.

Quelques-uns ont bénéficié d'un verdict d'innocence. Ce sont: Jos. Monzan, dit Monze, recel; Paul Domick, vol; Paul D. Sénécal, vol; Chas. Brusseman, bigamie; Antonio Sabatia, dit Sabatia, faux; Ozias Lavolette, vol; Hélène Grabski, vol.

LA BIÈRE DE TEMPERANCE.
"Je n'ai rien lu dans les lois provinciales qui défend la vente de la bière de tempérance", a déclaré, hier après-midi, le juge Cusson, comme il rendait jugement dans la cause du département du revenu provincial contre Georges DeMetelin, 121-est, rue Sainte-Catherine, qui aurait continué de vendre sans permis de la bière de tempérance. Nombre de buvetiers sont dans le même cas. C'est pourquoi le bureau du revenu avait porté le litige en Cour pour établir une jurisprudence. On sait que si le peuple avait voté "non" au dernier référendum, la vente de la bière de tempérance aurait exigé des patentes. Il n'y avait aucune décision dans les cas contraire. Dès lors, le juge Cusson a renvoyé l'action du gouvernement avec dépens.

LE CORPS D'UN NOYÉ.
Le corps d'un homme dont on n'a pas encore constaté l'identité a été trouvé hier, flottant dans le fleuve au pied de la rue Wilvinn, Hochelaga, par J. Ouellette, rue du Provost. Averti, la police a aussitôt commencé ses recherches. Cet homme paraît âgé de 40 ans. Il a 5 pieds et 9 pouces.

MORT ACCIDENTELLE.
Le coronar a rendu un verdict de mort naturelle dans le cas d'un nommé Albert Beaupré, domicilié 252, rue Poupard, et âgé de 35 ans, décédé subitement lundi, au cours d'une partie de pêche à Longueuil. Ses compagnons étaient allés, après souper, au village, acheter de la crème à la glace, et à leur retour ont retrouvé Beaupré mort.

UN ENFANT MEURT DES SUITES D'UNE CHUTE.
Un bambin était tombé et s'était blessé au genou légèrement, croyait-on. Mais la blessure s'est aggravée et l'enfant qui a nom, Robert Christie, est décédé à l'hôpital Général.

BLESSEE PAR UNE AUTO.
Ada Michaelvitch, 21 ans, 1514, rue Cadieux, a été frappée, hier soir, par une auto à l'angle des rues Napoleon et Saint-Laurent. Assez grièvement blessée, on l'a transportée à l'hôpital Général.

INCENDIE DANS UNE FABRIQUE.
Un incendie a causé d'assez grandes pertes à la "Montreal Cotton and Wool Waste Company", l'angle des rues Brennan et Duc. L'appel a été lancé à toutes les brigades du bas de la ville et les pompiers, sous un soleil brûlant, ont dû travailler ferme pendant quelques temps avant que le feu ait été éteint.

LE COURS DE SOLFÈGE
REUNION DES ELEVES DEMAIN SOIR.

La réunion des élèves du cours qui devait avoir lieu ce soir est remise à demain soir, vendredi, 6 juin, à sept heures et demie. Le professeur Goulet compte sur la présence de tous pour la dernière répétition du programme musical qui sera exécuté mardi prochain à la séance publique de distribution de prix.

(Communiqué)

CHOSSES MUNICIPALES

LE RÉGÈMENT
DES TAXIS

LE CONSEIL L'ADOpte DEFINITIVEMENT HIER, APRES D'IMPORTANTES MODIFICATIONS — DE LA GLACE AUX FAMILLES PAUVRES — DIVERS.

Les échevins ont définitivement adopté hier, après d'importantes modifications, le règlement des taxis tel que recommandé par la commission administrative.

La teneur du règlement divise en deux catégories les automobiles qui transporteront les voyageurs: les taxis, pour les courses rapides dans les limites de la ville et les automobiles de louage, pour les longues courses et les promenades en dehors de la ville. Pour les premières, le tarif est basé sur la distance parcourue et pour les autres, sur le temps employé à parcourir la distance.

Les échevins ont modifié le tarif, pour ces deux genres d'autos, de la manière suivante:

Les taxis: pour le premier demi-mille ou moins, 40 sous pour une ou deux personnes; pour chaque quart de mille additionnel, 10 sous; et 20 sous pour chaque autre personne. Les enfants au-dessous de dix ans seront transportés sans frais; mais s'ils sont trois ou plus, ils payeront plein prix comme les voyageurs ordinaires.

Les automobiles de louage: pour une à quatre personnes, \$3.50 de l'heure ainsi répartie: \$1 pour le 1er quart; \$2, pour le deuxième; \$3, pour le troisième et \$3.50 pour l'heure entière. Pour cinq personnes ou plus, \$4.00 de l'heure, ainsi divisée: \$1.25 pour le 1er quart; \$2.25 pour le deuxième; \$3.25 pour le troisième et \$4 pour l'heure entière.

Lorsqu'une course durera plus d'une heure, il sera payé pour chaque quart d'heure additionnel une somme proportionnelle, basée sur le prix ci-dessus. Le temps passé à attendre sera payé au même taux que celui exigible lorsque la voiture est en mouvement. Le nombre de places dans une voiture s'établit en comptant chaque siège fixe à l'intérieur de la voiture, sur lequel une personne peut s'asseoir commodément, à l'exclusion du siège du chauffeur.

Les prix, à l'heure, s'appliquent aussi à toute course en dehors des limites de la Cité, pourvu que l'engagement soit fait dans telles limites et pourvu, de plus, que la course ne dépasse pas 100 milles.

Les clauses générales du règlement concernent tout spécialement les chauffeurs: la principale est celle qui exige l'emploi d'un taxi-mètre, afin de fixer le tarif de la course sans recourir à de vaines discussions. Tout chauffeur devra se munir d'un permis spécial, approuvé par le directeur de la sûreté et la commission administrative; et encore faudra-t-il qu'il soit résident à Montréal.

La ville autorise l'établissement de 25 postes de taxis et de 4 postes d'automobiles de louage distribués par toute la ville, et pouvant disposer d'une dizaine de voitures chacune en moyenne.

DE LA GLACE AUX NECESSITEUX
L'échevin Dubeau a recommandé la commission de faire distribuer, par l'intermédiaire des Gouttes de lait, de la glace aux familles pauvres, ayant de jeunes enfants. C'est une œuvre de philanthropie, puisque cette générosité bien placée pourrait servir à abaisser considérablement le niveau de la mortalité infantile, durant la saison des grandes chaleurs.

Le conseil a bien accueilli la suggestion de M. Dubeau et a adopté unanimement la résolution suivante: "Attendu que la mortalité infantile est considérable à Montréal, durant les mois d'été et qu'il est urgent d'employer tous les moyens hygiéniques possibles pour la combattre;

"Attendu que l'œuvre des Gouttes de lait qui, chaque année, accomplissent un travail considérable dans cette direction, ne peut être privée de la quantité de glace nécessaire à ses besoins;

"Attendu que le prix de la glace est devenu exorbitant et inaccessible aux familles pauvres;

"Il est résolu: Que le conseil prie la commission administrative d'aider les Gouttes de lait à se procurer et fournir aux familles pauvres, ayant de jeunes enfants, la glace nécessaire, à un prix modique ou gratuitement suivant le cas. Le conseil étant aussi d'opinion que l'établissement de glaciers municipaux, comme cela existe ailleurs, devrait être étudié par la commission administrative."

LES INSOMNIS
Les échevins ont réclamé en faveur des conscrits réfractaires à la loi, un peu de répit de la part des autorités fédérales. A l'unanimité ils ont résolu de prier les autorités de mettre fin à toutes les poursuites contre eux avec la signature du traité de paix.

DIVERS
Les échevins ont laissé sur la table les cinq nouveaux rapports de la commission, qui recommande des crédits pour de nouveaux pavages, en vertu de la taxe des améliorations locales.

Ils ont unanimement rejeté le rapport concernant le pavage de la rue Sherbrooke des rues Champlain à Papineau, parce que cette portion de la rue n'appartient pas encore à la ville.

UN HOMME TUÉ
AUX CHANTIERS DAVIS
(De notre correspondant)

Québec 5. — Un homme a été tué et un autre blessé dans une explosion, hier, aux chantiers Davis, à Lauzon. L'accident est arrivé alors qu'on était à réparer un tuyau de 100 pouces de diamètre qui fallait faire chauffer. On ne sait pas au juste la cause de l'explosion. La victime se nomme Robert Henley, qui était le garde-magasin. Il a été tué instantanément. Le blessé a nom Xavier Lamontagne. On ne croit pas que ses blessures soient mortelles.

Dupuis Frères

Occasions du vendredi chez Dupuis

Tissus lavables



Ne manquez pas d'avoir votre part de ces tissus lavables réduits à bas prix.
SHIRTING de fantaisie, 32 poudres. Valant 30 pour... **.23**
LINON pesant Victoria, 40 poudres. Valant 35 pour... **.19**
SOIE ORGANDIE, de couleur unie, 36 poudres. Val. 75 pour... **.49**
CREPE SERPENTINE à kimono, 32 poudres. Val. 50 pour... **.29**
GUINGAN anglais, 30 poudres. Valant 60 pour... **.29**
VOILES de couleur, 36 poudres. Valant 60 pour... **.39**
ORGANDIE blanche unie, 30 poudres. Valant 50 pour... **.29**
Coupons de NANSOUK blanc, 40 poudres. Valant 40 pour... **.19**
MOUSSELINE ORGANDIE de fantaisie. Valant 35 pour... **.29**
SOISETTE unie, 32 poudres. Valant 75 pour... **.69**
GUINGAN à tabliers, 40 poudres. Valant 40 pour... **.24**
Au rez-de-chaussée.

Cigares

50 CIGARES "OVIDO". Rég. **3.74**
4.50. Vendredi, la boîte...
Au rez-de-chaussée.

GANTS

GANTS blancs, en soie, bout des doigts double, 2 boutons-pression. Spécial **.79**

SPECIAL
GANTS en coton blanc, pointures 6 à 8. Spécial... **.29**
Au rez-de-chaussée.

BAS

BAS en coton uni, pour dames. Blanc, noir, gris et champagne. Spécial... **.29**

BAS NOIRS, à côtes fines, pour enfants. Pointures: 5 à 10. Spécial... **.25**
Au rez-de-chaussée.

Chaussettes pour hommes

SPECIAL DU MATIN EN VEN-TE JUSQU'A MIDI SEULEMENT

CHAUSSETTES en soie de couleurs: blanc, noir, bleu marine, brun, champagne, gris.

Toutes les pointures. Rég. 75 et 1.00. Spécial pour

.49
Au rez-de-chaussée.

Au rez-de-chaussée.

Au rez-de-chaussée.

Au rez-de-chaussée.

Au rez-de-chaussée.

Au rez-de-chaussée.

Au rez-de-chaussée.

Au rez-de-chaussée.

Au rez-de-chaussée.

Au rez-de-chaussée.

Au rez-de-chaussée.

Au rez-de-chaussée.

Au rez-de-chaussée.

Au rez-de-chaussée.

Au rez-de-chaussée.

Au rez-de-chaussée.

Au rez-de-chaussée.

Au rez-de-chaussée.

Au rez-de-chaussée.

Au rez-de-chaussée.

Au rez-de-chaussée.

Au rez-de-chaussée.

Au rez-de-chaussée.

Au rez-de-chaussée.

Au rez-de-chaussée.

Au rez-de-chaussée.

Au rez-de-chaussée.

Au rez-de-chaussée.

Au rez-de-chaussée.

Au rez-de-chaussée.

Au rez-de-chaussée.

Au rez-de-chaussée.

Au rez-de-chaussée.

Au rez-de-chaussée.

Au rez-de-chaussée.

Bottines pour hommes



BOTTINES en dongola Vici acajou ou noir, en veau mat, tige en suède gris, en veau fauve, genre militaire, superbes bottines pour hommes d'affaires. Pointures de 6 à 10 dans chaque ligne. Valeur de 10.00. Occasion du vendredi... **7.45**

Surveillez nos annonces dans nos vitrines de samedi.

BOTTINES en canevass brun, semelle et talon en Neolin, pour jeunes gens. En vente à un prix au dessous du prix coûtant de la manufacture.

Au rez-de-chaussée.

Au rez-de-chaussée.

Au rez-de-chaussée.

Au rez-de-chaussée.

Au rez-de-chaussée.

Au rez-de-chaussée.

Au rez-de-chaussée.

Au rez-de-chaussée.

Au rez-de-chaussée.

Au rez-de-chaussée.

Au rez-de-chaussée.

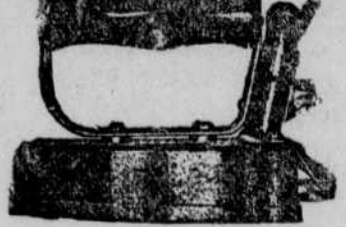
Au rez-de-chaussée.

Au rez-de-chaussée.

Au rez-de-chaussée.

Au rez-de-chaussée.

Fers électriques



Le fer électrique spécial de haute qualité "Dupuis Frères", plaque nickel, est garanti, pèse 6 livres, complet avec la corde et le support. Il épargne beaucoup d'ennuis durant les jours chauds. Apportez-en un à votre femme demain. Spécial... **3.59**

Achetez un de nos petits éventails électriques, et votre maison sera toujours fraîche cet été... **7.95 et 9.95**

"CONDOR", lampe Tungsten de haute qualité que nous avons en stock. Reconnue comme la meilleure qualité de lampe sur le marché.

25 watt... **.37 1/2**
45 watt... **.37 1/2**
60 watt... **.37 1/2**

LAMPES "CONDOR" à réflecteur, forme plate, abat-jour en porcelaine blanche. Donnent plus de lumière et dépensent moins de pouvoir.

25 et 40 watt... **.69**
100 watt... **1.45**
Demandez à les voir.

Au deuxième.

Au deuxième.

Au deuxième.

Au deuxième.

Au deuxième.

Au deuxième.

Au deuxième.

Au deuxième.

Au deuxième.

Au deuxième.

EPICERIE DUPUIS

Nous payons le transport sur toute commande d'épicerie excédant le montant de 10.00. Téléphones: votre commande d'épicerie ce soir, avec 10 heures. Appelez 800.

SPECIAUX DU JEUDI SOIR. DE 6 à 10 HEURES.
Flocons de maïs, le pa... **.10**
Poudre à pâtisserie... **.29**
Rég. 1 lb 35 pour... **.29**
Graisce composée, chaudière de 3 livres. Régulier 1.05 pour... **.94**
Avec commande d'épicerie.

SPECIAUX POUR VENDREDI. TOUTE LA JOURNÉE.
Confitures marque Rammer, la chaudière de 4 lbs. Rég. **.69**
75 pour... **.69**
Farine préparée Brode XXX, le paquet de 6 livres. Rég. **.49**
30 pour... **.49**
Meilleur orge mondé, 4 **.25**
Avec commande d'épicerie.